

La Médaille Militaire

N° 585 TRIMESTRIEL - DÉCEMBRE 2019 - LE NUMÉRO 1,50 € - www.snemmm.fr



L'École Nationale des Sous-officiers d'Active de Saint-Maixent dans le viseur (Voir pages 8-10)

page 11
Le musée du Sous-officier

page 14
Tout pour mon frère

page 34
Origine des Hussards



HONNEUR AUX PORTE-DRAPEAUX



**Abel
GREVET**
196 – Berck-sur-Mer

Abel Grevet est né le 17 février 1939 à Tigny-Noyelle (62). Appelé du contingent le 6 mai 1959. Abel rejoint le 1^{er} régiment de Hussards à Tarbes et satisfait aux tests de combattant. À la sortie de sa formation en 1959, il est affecté à la 3^e fraction à Nemours puis au 1^{er} régiment de parachutistes à Pau. Il obtient son brevet de para et de radio. Le 19 décembre 1959, il embarque pour la grande Kabylie en Algérie et rejoint le 13^e régiment de parachutistes. Le 11 août 1960, Abel est gravement blessé au cours d'une opération, il est rapatrié en France à l'hôpital de Clamart. Atteint de multiples blessures, il séjournera à l'hôpital militaire Scrive à Lille. Libéré le 19 juillet 1961, il sera réformé définitif

des suites des blessures le 22 décembre 1963. De retour à la vie civile, il reprend son métier de cuisinier à l'hôpital Calot à Berck. En retraite en 1999, il adhère à la section des médaillés militaires de Berck et devient suppléant porte-drapeau. Puis la même année au ACVG de Conchil-le-Temple en qualité porte-drapeau titulaire jusqu'en 2013 et demande son changement sur Berck. Depuis 2013, il est second porte-drapeau à notre section. Il est parfois sollicité par le président du comité de la Légion d'honneur de Montreuil/Berck pour être leur porte-drapeau en l'absence de titulaire. Abel partage volontiers son rôle entre les deux sections. Il est titulaire du diplôme réservé à sa fonction.

**Médaille militaire (2001),
Croix de la Valeur militaire avec citation étoile argent (1972),
Croix du combattant algérien (1972),
Médaille AFN (1972),
Médaille reconnaissance de la nation Algérie (1972),
Médaille de blessé grave de guerre (1965),
Médaille associative de notre section 20 ans (2015),
Insigne porte-drapeau 20 ans.**

**Sonia
DELON**
128 – Brive-la-Gaillarde

Née le 9 mars 1979 à Brive. Sonia Delon, est dame d'entraide et est porte-drapeau de la 128^e depuis 2012. Elle est titulaire du diplôme et de l'insigne depuis 2016. Elle répond aux nombreuses sollicitations et assiste à toutes les cérémonies patriotiques. Le grand père de Sonia a également été porte-drapeau de la section. Sa grand-mère est également dame d'entraide à la 128^e.



**Bernard
POTIER**

1280 – Guebwiller & environs

Né le 16 février 1948 à Bénaménil (54), il entre à l'école d'Enseignement technique de l'armée de l'Air à Saintes (17) avec la 46^e promotion. En 2 ans il obtient le CAP de monteur électricien et rejoint la BA 721 de Rochefort-sur-Mer (17) où il suit la formation des mécaniciens de l'armée de l'Air. Brevet en poche et galon de sergent sur les épaules, il rejoint la BA 128 de Metz-Frescaty le 3 mars 1967. Affecté d'abord au GE 35/351, il est muté en décembre 1968 pour 4 ans au DT2 de la guerre électronique à Berlin RFA. Puis, ce sera la BA 132 de Colmar Meyenheim à la section de Transmission Base. Nommé adjudant-chef en 1982, il est muté à la BA 102 de Cambrai (59) en 1989, puis à Djibouti pour 2 ans en 2004, et sera de retour à Metz au CDCM 90/358 à l'issue du séjour OM. Major en 1998 et chef de bureau technique de l'unité jusqu'au 17 février 2004, date à laquelle il est rayé des contrôles. S'en suivront 5 années dans la réserve.

Guerre du Golf à Hal Hasa (1991), Detam à Mostar ex Yougoslavie (2001), Detam à Djibouti (2003), différents détachements à N'Djaména, Bangui, Al Kharj, Sarajevo et Mostar.

**Médaille Militaire (1991),
Chevalier de l'ordre national du Mérite (2002),
Croix du combattant (2013).**



**Hervé
HOFF**
1834 – La Crau

Né le 29 mai 1950 à Casablanca (Maroc). À 16 ans et demi, il intègre la Marine nationale à l'École des Mousses. En 1967, Il suivra une formation à l'école des radiotélégraphistes à La Londe (83). Désigné pour le Pacifique à Mururoa, il sera de retour en métropole en mars 69. Il est affecté à la BAN de Hyères et est breveté officier marinier radio. Il obtient également le certificat de Plongeur de Bord. En 1972, il est affecté à Tahiti à la station radio. Il obtient le grade de S/M et, de retour en métropole, il est affecté

instructeur radio au CIN de Saint-Mandrier. En 1975, il obtient le cadre de maistrance. En 1977, il rejoint Tahiti et obtient le grade de maître. Ayant souhaité effectuer un changement de corps et rejoindre la gendarmerie maritime, le 2 décembre 1980 il est affecté à l'école ses sous-officiers de Chaumont (52). En mai 1981 il est nommé gendarme et rejoint l'arsenal de Toulon. Il poursuit sa carrière dans la gendarmerie maritime jusqu'en 2005. Rayé de l'active en 2005, il rejoint la réserve opérationnelle jusqu'en 2011. Il obtient le grade de MDL/C.

Médaille militaire (1998), Médaille d'or de la Défense nationale (1995), Médaille de bronze des Services militaires volontaires, Porte-drapeau de la section depuis 2007, Diplôme des 10 ans attaché à sa fonction.



Particulièrement appréciée depuis de très nombreuses années, la rubrique « Honneur aux porte-drapeaux » nécessite d'être alimentée régulièrement. N'hésitez pas à me faire parvenir les portraits des porte-drapeaux qui ne seraient pas encore parus (texte rédigé sous Word + photo au format jpeg à adresser à revue@sneimm.fr).



Maryvonne SAYOS
Présidente générale



chers lecteurs,

À l'heure de ces lignes, treize hommes viennent de tomber au Mali. J'aurais aimé ouvrir autrement cette page, la dernière de l'année. Nos pensées vont à toutes ces familles à jamais marquées par ce drame.

Dégradation du monument dédié au Maréchal Juin le 6 novembre à Paris. Nous, médaillés militaires, sensibles par définition à la gloire de nos armées et aux peines de nos frères d'armes, ne sommes pas loin de la consternation face à cette déliquescence de notre patrimoine mémoriel.

Dans un autre registre, les 22, 23 et 24 novembre nous avons innové avec succès l'élection par voie électronique du nouveau commissaire aux comptes de la SNEMM. Je tiens à vous remercier pour votre engagement et votre participation à cette réussite. En ces temps trop souvent hasardeux, la cohésion et l'harmonie sont des atouts qu'il ne faut pas négliger. Il nous revient, bien au contraire, de resserrer nos rangs afin d'agir pour la pérennité de nos idées et l'exemplarité de notre décoration.

De même, nous devons absolument garder à l'esprit le rôle primordial qui est le nôtre en ce qui concerne l'Entraide et maintenir, voire accentuer, nos aides en faveur des personnes dans le besoin. Vos dons sont essentiels. À noter que c'est désormais Patrice Drocourt, administrateur élu en juin dernier, qui est en charge de ce pan de notre association. Je lui ai récemment passé le flambeau, mais demeure bien entendu toujours à votre écoute.

Ce transfert d'activité me permet de libérer du temps pour me consacrer en profondeur à divers dossiers importants, ainsi qu'à la recherche de solutions devant certaines problématiques. Autant de tâches qui incombent à ma fonction de présidente générale. En tout premier lieu, la baisse des adhésions est une préoccupation qu'il est crucial d'aborder pour faire en sorte d'inverser la courbe. Des actions à entreprendre dans ce but, il y en a, c'est certain. Je ne manquerai pas de vous solliciter.

S'agissant des dossiers, il en est un, et pas le moindre, sur lequel il est aujourd'hui nécessaire de s'attarder : les statuts de notre association qui vous seront proposés au cours du premier trimestre 2020. Une fois finalisés, ils seront soumis au vote lors de l'AG nationale qui aura lieu les 17 et 18 juin à Saint-Maixent-l'École. Merci de retenir dès à présent ces dates.

Les temps sont durs, il ne nous faut ignorer aucune potentialité qui pourrait contribuer à renforcer notre groupement, aussi bien qu'à concourir au rayonnement de notre médaille.

À l'aube de la nouvelle année, les membres du Conseil d'administration, ceux du Personnel et moi-même vous présentons, ainsi qu'à ceux qui vous sont chers, nos vœux les plus sincères. Que 2020 vous préserve des épreuves et vous apporte la sérénité.





Chers lecteurs, LE MOMENT EST VENU DE VOUS DIRE AU REVOIR



Entrée à la SNEMM un 15 octobre 1986, je la quitterai au soir du 31 décembre 2019 pour m'en aller vers un autre univers : la retraite. On y pense, on en parle, puis un jour elle est là, invitant à une rétrospective de son vécu professionnel. Rassurez-vous, je ne vais pas égrener les 33 années que j'ai passées au cœur de cette noble association ! Je ne vais pas vous parler des visiteurs prestigieux qu'elle a accueillis, des événements qu'elle a organisés pour

cultiver sa renommée et l'aura de la Médaille Militaire, de toute l'animation qui a habité le 36 rue de la Bienfaisance. En bref, d'une autre époque. J'évoquerai juste en peu de mots les 65 numéros de « La Médaille Militaire » que j'ai réalisés, avec toujours en tête l'objectif de satisfaire, au gré de quatre parutions annuelles, chacun d'entre vous selon ses centres d'intérêt. Je n'oublie pas les retours encourageants à la suite de tel ou tel article (« Bravo Madame, continuez de nous instruire ! », « Merci Madame, je vous félicite pour le contenu et les sujets traités... »), les échanges sympathiques, l'impatience de beaucoup d'entre vous dans l'attente du « prochain numéro »...

La création d'un magazine relève d'un métier exigeant (a fortiori lorsque l'on est seul, ce qui a été mon cas) en méthode, rigueur, vigilance, subtilité ; un métier contraignant qui recèle nombre d'obligations et de spécificités ignorées de l'extérieur, mais un métier passionnant. Je vous remercie d'avoir apprécié mon travail. Ce travail a également consisté à réaliser l'album « 1904-2004 » qui continue de circuler et participe de l'âme de la SNEMM. Également à rédiger éditos, discours, éloges funèbres, correspondances diverses...

Je le quitte avec le contentement de l'avoir accompli avec cœur et attention, sans regrets car je continuerai d'écrire et de transmettre ailleurs et autrement. Je ne peux clore ces lignes sans une pensée en direction de certains médaillés militaires, pour la plupart décédés aujourd'hui, que j'ai eu le privilège et le bonheur de côtoyer.

À l'image de la société, la SNEMM a changé de visage. Je souhaite à cette « vieille dame » de recouvrer la fougue de ses belles années !

Je vous prie de recevoir, Chers lecteurs, mes meilleures salutations.

Dominique Dali
Conceptrice-Rédactrice



MISE À JOUR DES DESTINATAIRES DE LA REVUE

Un grand nombre de revues reviennent au siège par suite de non distribution. À ce jour 241 exemplaires du N° 583 de juillet 2019 n'ont pas été distribués. Cet état de fait engendre le mécontentement des abonnés non servis et, en cas de réexpédition, un coût supplémentaire au détriment du budget de l'entraide. Les explications sont multiples : adresses non mises à jour, erronées ou incomplètes et décès non signalés.

Des contacts récents ont été pris auprès des abonnés par une petite équipe de bénévoles (nous les en remercions) pour tenter d'améliorer cette situation. Mais cette amélioration ne peut se faire qu'avec la participation de toutes et tous. C'est pourquoi il est nécessaire au niveau des abonnés, des UD et sections de communiquer tous changements de situations par courrier ou au moyen de la fiche de renseignement administratif (FRA). Cette action permettra de générer quelques économies qui par les temps qui courent ne seront pas négligeables. La bonne gestion des finances de la SNEMM est l'affaire de nous tous.

Nous savons pouvoir compter sur vous et vous en remercions par avance.

André Géry

ERRATUM MALLAGE DU TERRITOIRE PAR LES ADMINISTRATEURS

Une coquille s'est glissée lors de la présentation du nouveau maillage du territoire par les administrateurs (MM584 pages 42-43). Pour les régions Normandie, Bretagne et Île-de-France, il fallait lire :

Administrateur	Département
NORMANDIE	
Patrice Drocourt	CALVADOS (14)
	EURE (27)
	MANCHE (50)
	ORNE (61)
	SEINE MARITIME (76)
BRETAGNE	
Patrice Drocourt	CÔTES D'ARMOR (22)
	FINISTÈRE (29)
	ILLE-ET-VILAINE (35)
	MORBIHAN (56)
ÎLE-DE-FRANCE	
Robert Gauthier	PARIS (75)
	SEINE-ET-MARNE (77)
	YVELINES (78)
	ESSONNE (91)
	HAUTS-DE-SEINE (92)
	SEINE-SAINT-DENIS (93)
	VAL-DE-MARNE (94)
	VAL-D'OISE (95)

Sommaire

N° 585 – 116^e année – 4^{ème} trimestre 2019 - Le numéro 1,50 € – www.snemm.fr



UNE RECONNAISSANCE BIEN MÉRITÉE P 12

La médaille militaire

Affiliée à la Fédération nationale André Maginot des anciens combattants • GR n° 113 • Tirage : 19 500 exemplaires • Directrice de la publication : Maryvonne Sayos • **Concepteur-Rédacteur : André Géry** • Membres du comité de rédaction : Jacques André, Michel André, Jean Denis Grobsheiser, Eric Lefort, Alain Bonte • 36, rue de la Bienfaisance - 75008 Paris • Téléphone 06 87 02 23 25 • www.snemm.fr • Abonnement annuel : 6,00 € • N° Commission paritaire 1022 A 07121 • Réalisation : Point 11 - 75012 Paris • Impression : Imprimerie Roto France - 77185 Lognes • Dépôt légal : décembre 2019.

Nos bureaux sont ouverts
du lundi au vendredi
(fermés le samedi)
de 9h à 12h
et de 13h à 17h
(fermés de 12h à 13h)

Encart jeté sous film :
France Abonnements

- 4 — Les dernières infos
- 5 — Le mot de la présidente
- 6 — Hommages pour les morts au Mali
- 8 — École Nationale des Sous-Officiers d'Active
- 13 — Une reconnaissance bien mérité
- 14 — Un exemple de courage et d'abnégation, tout pour mon frère
- 17 — Un monument méconnu : « la pierre d'Haudroy »
- 18 — Chaumont, la 500^e promotion prend ses quartiers
- 19 — La Légion d'honneur à 102 ans
- 20 — Le Musée des blindés de Saumur
- 23 — Un médaillé d'exception : Serge Ducloux
- 24 — Cérémonie d'hommage aux aviateurs anglais tombés
- 26 — Notes de lecture
- 27 — Vie des UD et des sections
- 32 — Une médaillée d'exception : Marthe Hoffnung
- 33 — Paroles et Musique
- 34 — Origine des Hussards
- 36 — Informations : Médaille Militaire et réglementation
- 37 — Le service de la chancellerie de la SNEMM communique : décrets du 30 octobre 2019
- 39 — Carnet – Errata – Annonce
- 40 — Médaillés à l'honneur
- 43 — Décès
- 46 — **Bulletin d'adhésion – Contacts**

Im Memoriam

Il n'avait que 24 ans mais la mort l'a surpris en pleine opération dans le sud du Mali.

Né le 1^{er} octobre 1995 à Castres (Tarn) Ronan Pointeau, fils de gendarme, était un militaire dans l'âme. Il a effectué toute sa carrière au sein du 1^{er} régiment de Spahis à Valence.

Célibataire, particulièrement volontaire ce jeune militaire était engagé au Mali depuis le mois d'octobre effectuant ainsi sa deuxième mission à l'étranger après avoir participé en 2018 à l'opération Barkhane au Tchad.

Le 2 novembre 2019, au sein d'un détachement « engagé dans une escorte de convoi » à 20 kilomètres d'Indelimane, son véhicule blindé a été atteint par un engin explosif et s'est retourné en raison de la puissance de l'explosion.

La présence d'une équipe médicale sur les lieux a permis l'exécution des premiers soins à l'équipage du véhicule puis ce fut l'évacuation des blessés vers l'antenne chirurgicale de Gao.

La communauté nationale des médaillés militaires s'incline respectueusement et fraternellement devant lui et présente leurs condoléances attristées à leurs familles.



C'est ce service qui a constaté le décès du brigadier Ronan Pointeau.

Les honneurs militaires lui ont été rendus le 6 novembre à 15h30 dans la caserne du 1^{er} régiment de Spahis à Valence. La cérémonie était présidée par Florence Parly, ministre des armées. ★

« Son véhicule blindé a été atteint par un engin explosif et s'est retourné en raison de la puissance de l'explosion. »



Treize militaires tués dans un crash d'hélicoptères au Mali

Communiqué de Florence Parly, ministre des Armées.

J'ai appris avec une profonde tristesse que 13 militaires de l'opération Barkhane ont péri hier soir, lundi 25 novembre 2019, lors de l'accident en vol de deux hélicoptères de l'armée de Terre au Mali, au cours d'une opération de combat. Je présente toutes mes condoléances à leurs familles, leurs proches et leurs frères d'armes. Une enquête est ouverte afin de déterminer les circonstances exactes de ce drame. Cette terrible nouvelle endeuille nos armées, la communauté de défense et la France toute entière. Je tiens à assurer aux familles endeuillées que l'institution militaire est à leurs côtés dans cette épreuve.

Je rends hommage, en mon nom et en celui du ministère des Armées, à ces 13 militaires morts pour la France :

- **Le capitaine Nicolas Mégard** du 5^e régiment d'hélicoptères de combat de Pau
- **Le capitaine Benjamin Gireud**, du 5^e régiment d'hélicoptères de combat de Pau
- **Le capitaine Clément Frisonroche** du 5^e régiment d'hélicoptères de combat de Pau
- **Le lieutenant Alex Morisse** du 5^e régiment d'hélicoptères de combat de Pau
- **Le lieutenant Pierre Bockel** du 5^e régiment d'hélicoptères de combat de Pau

- **L'adjudant-chef Julien Carette** du 5^e régiment d'hélicoptères de combat de Pau
- **Le brigadier-chef Romain Salles-de-Saint-Paul** du 5^e régiment d'hélicoptères de combat de Pau
- **Le capitaine Romain Chomel de Jarnieu** du 4^e régiment de chasseurs de Gap
- **Le maréchal des logis-chef Alexandre Protin** du 4^e régiment de chasseurs de Gap
- **Le maréchal des logis Antoine Serre** du 4^e régiment de chasseurs de Gap
- **Le maréchal des logis Valentin Duval** du 4^e régiment de chasseurs de Gap
- **Le maréchal des logis-chef Jérémey Leusie** du 93^e régiment d'artillerie de montagne de Varcès
- **Le sergent-chef Andreï Jouk** du 2^e régiment étranger de génie de Saint-Christol.

La Nation s'incline devant leur courage et leur engagement.

La Présidente, le Conseil d'administration, les membres de la Société Nationale d'Entraide de la Médaille Militaire s'inclinent très respectueusement devant ces soldats morts pour la France, loin de chez eux, pour défendre la liberté de leurs concitoyens. ★

« *Je présente toutes mes condoléances à leurs familles, leurs proches et leurs frères d'armes.* »



École Nationale des Sous-Officiers d'Active

L'ENSOA a pour mission de former les sous-officiers dont l'armée de Terre a besoin, qualitativement et quantitativement.

L'ÉCOLE NATIONALE DES SOUS-OFFICIERS D'ACTIVE DE SAINT-MAIXENT, LE CREUSET DES SOUS-OFFICIERS

La Médaille militaire est la plus prestigieuse des décorations spécifiquement dédiées au personnel militaire. À ce titre, elle est classée 3^e dans l'ordre de préséance des décorations françaises, à la suite des deux ordres nationaux de la Légion d'honneur et de la Libération, et juste avant l'ordre national du Mérite.

Bien que spécifiquement militaire, elle s'ouvre cependant à la Nation en accueillant dans ses rangs des personnalités du monde civil : on retiendra avant tout Jean Moulin ou bien, dans un registre moins dramatique, l'acteur Jean « Alexis Moncorgé » Gabin, qui mérita « au feu » cette distinction au sein du régiment blindé des fusiliers marins.

Il est particulièrement naturel et opportun de mettre à l'honneur l'institution de la Médaille militaire au sein du musée du Sous-officier au travers de cette exposition qui lui est consacrée, ici, à Saint-Maixent-l'École. Le lien avec le valeureux corps des sous-officiers est évident, dans le sillage immédiat du sens donné à l'action de formation des jeunes sergents de l'armée de Terre, telle que conduite au sein de l'ENSOA.

Il est particulièrement naturel et opportun de mettre à l'honneur l'institution de la Médaille militaire au sein du musée du Sous-officier...

Pour autant, et l'exposition proposée le met remarquablement en lumière, la Médaille militaire n'est pas tout à fait la médaille du sous-officier, en tous cas pas seulement.



Décoration destinée à récompenser les mérites du personnel non-officier, un certain nombre de militaires du rang l'ont portée, la portent et continueront de la porter, de la même manière que de nombreux sous-officiers, qui la portent aujourd'hui, l'ont reçue en tant qu'homme de troupe. Dans le même sens, de nombreux officiers la portent, l'ayant reçue pour leurs services en tant que sous-officier, sans oublier nos officiers généraux et maréchaux qui la portèrent, ayant mené leurs troupes à la victoire. C'est bien la signification profonde que porte en substance la Médaille militaire : institution éminemment républicaine, elle est le signe visible que concède la Nation à cette aristocratie du mérite militaire qui, plutôt que d'alimenter un orgueil déplacé, établit au contraire un lien fraternel et humain entre les trois catégories qui composent nos armées : les hommes du rang, les sous-officiers et les officiers, depuis nos grands chefs et nos figures emblématiques jusqu'aux héros modestes et anonymes qui firent l'histoire de nos armes.

**Le général Guilloton,
commandant l'École nationale
des sous-officiers d'active,
la base de défense Poitiers – Saint-Maixent
et délégué militaire départemental
des Deux-Sèvres.**

Créée en 1963, l'École Nationale des Sous-Officiers d'Active (ENSOA) est la maison-mère des sous-officiers de l'armée de Terre. À ce jour, elle a formé 130 000 sous-officiers et accueille plus de 5 000 élèves et stagiaires par an.

École du commandement consacrée aux sous-officiers, l'ENSOA forge le tempérament des jeunes cadres de contact dont l'armée de Terre a besoin. Elle concentre plus particulièrement son action de formation générale sur les fondamentaux nécessaires aux jeunes sous-officiers comme aux cadres plus expérimentés, leur spécialisation étant assurée par les autres écoles de l'armée de Terre. Concomitamment à la remontée des effectifs de l'armée de Terre initiée en 2015, l'ENSOA a doublé sa capacité de formation au profit des jeunes sergents (1 700 sergents formés en 2014 – 3 400 en 2018).

La mission de l'ENSOA est de former les jeunes chefs « Au Contact » dont l'armée de Terre du XXI^e siècle a besoin, au profit de l'armée d'active comme de ses réserves en réalisant deux formations majeures.

La formation générale de 1^{er} niveau (FG1) a pour objectif de faire acquérir au futur sous-officier, qu'il soit de recrutement direct ou bien issu du corps de troupe, un comportement se traduisant au plan moral, physique et intellectuel par une aptitude à commander, instruire et éduquer un groupe constitué d'une dizaine d'hommes. Durant sa scolarité, variant de 4 à 8 mois selon son recrutement (civil ou militaire du rang), le futur sous-officier s'approprie savoir-être et savoir-faire, force du caractère, endurcissement physique et aptitude à maîtriser la



Le camouflage est toujours utilisé mais les moyens sont différents.



Un groupe d'élèves "planche" sur un cas concret.

force, dans le respect indispensable de la dignité humaine.

L'objectif de la formation se concrétise par des sergents meneurs d'hommes détenant le fond de sac initial du militaire, disponibles, très bon sportifs, maîtrisant parfaitement leur armement, aguerris et accoutumés à la rusticité, tempérés de caractère, attentifs à leurs hommes, en exerçant la plénitude de leurs attributions de futurs chefs au combat, conditions pour être engagés dans les opérations intérieures (Sentinelle, Harpie) et extérieures (Opex).

La formation générale de 2^e niveau (FG2) se présente sous la forme d'un stage de perfectionnement de trois semaines. Elle consiste à donner à chaque sous-officier les connaissances théoriques, les méthodes de réflexion et les outils d'aide à la décision pour remplir les fonctions de chef d'une trentaine d'hommes. Elle prépare ainsi le sous-officier, après plusieurs années de service, à sa deuxième partie de carrière, qui le conduira progressivement à exercer des responsabilités plus étendues. Cette formation est complétée par la formation de spécialité de 2^e niveau (en école de spécialité) et se termine par l'attribution du brevet supérieur de technicien de l'armée de Terre (BSTAT), brevet qui confère à terme l'aptitude à exercer le commandement d'une trentaine d'hommes.

Parmi les autres missions, l'ENSOA assure une préparation aux différents concours et examens qui jalonnent la carrière du sous-officier. En partenariat avec une grande école (INSEEC), l'ENSOA organise des préparations militaires « découverte » d'une semaine, au cours desquelles des étudiants, futurs cadres d'entreprise, sont mis en situation de leadership et de prise de décisions, dans un contexte de fatigue et de stress.



Défilé au quartier Coiffé lors d'une cérémonie de remise de galons et d'un baptême de promotion.

Le projet des cadets de la Défense est une initiative ministérielle inscrite dans le cadre du plan égalité des chances, visant à permettre au plus grand nombre de jeunes citoyens de s'intégrer dans la société. Dès 2009, l'ENSOA a fait partie des toutes premières unités militaires à mettre en œuvre ce projet, formant annuellement au civisme et à la citoyenneté 30 à 40 collégiens volontaires. Pour ce projet, l'École s'est vue décerner le Prix Découverte des Armées par la Commission Armées-Jeunesse.

Pour mener à bien sa mission de formation, l'ENSOA dispose d'infrastructures modernes réparties sur 3 quartiers et deux camps, représentant plus de 1 000 hectares d'espace dédié à l'entraînement. L'École dispose en particulier de plusieurs stands de tirs, de simulateurs de tir, d'installations sportives (gymnase, piscine, piste d'athlétisme, salle de musculation) et d'aguerrissement (parcours d'obstacles, piste d'audace).

L'ENSOA contribue à l'innovation prônée par la ministre des Armées en ancrant sa formation et ses outils dans un environnement moderne et novateur. Depuis septembre

2017 et dans le cadre de l'initiative de numérisation de l'espace de formation (NEF) en vigueur au sein de l'armée de Terre, l'ENSOA a développé et mis en œuvre une solution numérique d'accès en ligne aux connaissances du sous-officier (musette numérique) ainsi qu'un système d'auto-apprentissage (préparation à distance ou P@D), accessible en tout temps et en tout lieu avec les outils habituels du milieu civil.

Déclinaison de la situation au sein de l'ensemble de l'armée de Terre, la mixité est une réalité pour ce qui concerne l'ENSOA. Le taux de féminisation y est d'environ de 15 % pour le personnel permanent militaire et civil et en progression pour les promotions d'élèves. La féminisation est effective dans toutes les fonctions : commandement, appui et cœur de métier formation, y compris au contact des élèves et stagiaires.



S'élever par l'effort, lors d'un stage commando.

Les missions de l'ENSOA participent étroitement au lien armée-nation. L'école s'associe à de nombreuses activités dans le but de mieux faire connaître les armées et les problématiques de défense et de sécurité à destination de la jeunesse et des acteurs de la vie locale. Divers événements contribuent concrètement au renfort de ce lien, au travers notamment du parcours citoyen, des cadets de défense, de l'animation des JDC. Ces initiatives sont complétées par toutes les activités mémorielles et patrimoniales auxquelles participent au premier chef le musée du sous-officier. ★



Veillée au drapeau dans la salle des parrains.



LE MUSÉE DU SOUS-OFFICIER



Né le 18 décembre 1986 en présence du général Douceret, commandant l'École nationale des sous-officiers d'active (revue « Le Chevron », mars 1987, n° 43, p 53-58), le musée du Sous-officier a donné les lettres de noblesse à cette institution muséale désormais

bien ancrée dans le paysage culturel départemental et régional.

Il est héritier d'un premier musée militaire de Saint-Maixent qui était le musée du souvenir, créé par le général Michelin en 1932 qui l'installe au quartier Canclaux, au sein des anciens bâtiments conventuels de l'abbaye de Saint-Maixent, qui accueillit à partir de 1877, une partie du 114^e régiment d'infanterie (114^e RI), régiment de tradition des Deux-Sèvres. Imaginez l'écrin prestigieux des appartements des anciens pères abbés, avec leurs boiseries rocaille du XVII^e siècle, magnifique cadre d'exception pour le noyau de nos collections. Hélas, l'exiguïté des locaux et la muséographie dépassée conduisirent le commandement à repenser le musée du souvenir. De fait, c'est le départ de l'École d'application de l'infanterie (EAI) en 1967 avec une partie des collections du musée, additionné à la volonté de dispenser les cours aux élèves sous-officiers au quartier Coiffé, afin de limiter les déplacements des élèves, qui conduisirent à la décision de transformer les vieux amphithéâtres de l'École militaire d'infanterie (EMI) en place depuis 1884 et destinés aux cours magistraux et aux examens écrits. Démontés dans les années 1970, ils laissent place au musée du souvenir, à droite, et à la bibliothèque de garnison, à gauche.

Le musée du Sous-officier hérite de plusieurs collections. Le musée de la Blidéenne, ancienne salle d'honneur du

1^{er} régiment de tirailleurs algériens, basé à Blida, d'une petite partie de la collection du musée Franchet d'Esperey d'Alger, de la salle d'honneur du 114^e RI, et de nombreux dons qui enrichissent de façon hebdomadaire nos collections.

Ce musée militaire de Saint-Maixent à la muséographie vieillissante fut sauvé finalement par une catastrophe. En 2008, à la suite d'un dégât des eaux très important, le musée ferma donnant au conservateur de l'époque, le capitaine Géraud Seznec, l'occasion de classer, inventorier, stocker les pièces du musée donnant naissance à un inventaire juridique que je dois à mon tour poursuivre.

Répondant aux demandes de l'institution qui souhaite inclure le musée dans un parcours dit de tradition, dans le cadre de la formation des élèves de l'ENSOA (visites, veillée au drapeau), mon équipe et moi-même nous efforçons de donner le sens à l'engagement aux futurs sous-officiers de l'armée de Terre. Le musée qui avait réouvert en 2013, doit faire face à une forme de fermeture prolongée depuis les attentats de 2015. Néanmoins, le maintien d'une politique d'expositions temporaires, l'accueil de nombreux groupes scolaires ou non sur rendez-vous et la mise en place d'une exposition de préfiguration permettent de maintenir le lien Armée-Nation entre le musée, les élèves et l'ensemble de nos visiteurs. L'association du musée « Les Amis du Musée - Le Chevron » apporte, à chaque instant, son soutien financier et humain, dans la mesure de ses moyens, avec beaucoup d'énergie et de disponibilité. La recherche de mécénat, le suivi administratif des subventions versées pour le projet par les collectivités locales demande à ces bénévoles une grande disponibilité.





Inauguration du musée des Sous-officiers en présence du général J.M. Guilloton, de Partick Lamy, administrateur national, président de l'UD 79° et de la 81° section de Niort. Derrière eux, J.L. Mitton, président honoraire de l'association Les Amis du Chevron, et G. Coussergues, président actuel de l'association Les Amis du Chevron.



Actuellement, le musée se décompose en plusieurs espaces. Le premier raconte l'histoire de France à travers l'histoire du sous-officier, le second est la Crypte, appelée aussi salle des reliquaires où sont conservés les restes des parrains de promotions des élèves de l'ENSOA, un espace dédié aux expositions temporaires et enfin, un espace en cours de réhabilitation dédié aux enfants.

Poursuivant le travail de modernisation, la mise en place d'une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite (PMR) est un geste fort dans cette volonté d'ouvrir définitivement le musée. Comme l'écrivait

en son temps le capitaine Géraud Sez nec, « La richesse de la collection et le sérieux reconnu aux multiples chantiers menés par le musée du sous-officier nous rendent confiant et nous donnent l'énergie de poursuivre ce beau et grand projet. L'unité et le soutien de tous autour de ce projet en fait sa force et la condition sine qua none de sa réussite. »

En effet, si le musée est l'histoire de notre passé, de notre présent et, fidèle à sa vocation, il doit servir aux générations futures.

Lieutenant Jean-Hugues Long, conservateur du musée du Sous-officier

LE MUSÉE FAIT LA PART BELLE À LA MÉDAILLE MILITAIRE

La Médaille militaire est une décoration militaire française, instituée le 22 janvier 1852 par Louis-Napoléon Bonaparte destinée aux soldats et aux sous-officiers. C'est la troisième décoration française dans l'ordre de préséance, après la Légion d'honneur et l'ordre de la Libération.

Elle est parfois appelée Légion d'honneur du sous-officier, médaille des braves ou bijou de la Nation.

Elle est décernée par le président de la République sur proposition du ministère de la Défense.



Une reconnaissance bien méritée

Dans le courant du mois d'octobre, une cérémonie a été organisée à l'hôtel de ville de Paris pour mettre à l'honneur des chiens servant dans les forces françaises. L'un d'eux, Ice, le berger malinois d'un sergent-chef du Commando Parachutiste de l'Air n°10 [CPA 10], s'est vu décerner le trophée du « chien d'intervention » pour sa conduite exceptionnelle au Mali.

En effet, Ice et son maître furent sollicités, avec leur équipe du CPA 10, pour mener une mission « complexe » visant à arrêter le chef d'un groupe jihadiste. Leur hélicoptère à peine posé, les commandos se lancèrent à l'assaut d'un campement où étaient supposés se trouver les terroristes. Seulement, l'un d'eux réussit à s'échapper en moto, laissant quatre de ses compagnons derrière lui.

Puis, l'ordre fut donné à l'équipe du CPA 10 de se lancer à la poursuite du fuyard. Ce dernier eut le temps de parcourir 1 km et de se réfugier dans un autre campement, situé dans une oasis très boisée, ce qui empêcha l'hélicoptère de se poser dans des conditions optimales de sécurité. Les commandos équipèrent Ice pour le mettre à terre [selon une procédure qui n'a pas été précisée] avant de s'infiltrer en corde lisse.

Seulement, avec l'obscurité et le nuage de sable causé par les pales de l'hélicoptère, les conditions de visibilité étaient très difficiles, même avec des jumelles de vision nocturne.



Ice, par Richard Nicolas-Nelson / armée de l'Air

Pour certaines missions nous ne pouvons pas nous passer du chien.

Mais pas pour Ice qui, resté silencieux, repéra et neutralisa le terroriste avant que ce dernier eut le temps de tenter quoi que ce soit. Ce qui permit sa capture par les commandos. Mais le berger malinois ne s'arrêta pas en si bon chemin : grâce à son flair, il permit de découvrir deux caches d'armes.

Cette histoire met ainsi en lumière ce que peuvent apporter les chiens aux opérations spéciales. Et les distinctions qui ont été décernées à Ice tendent à le démontrer :

il est en effet « titulaire » de la médaille de bronze de la Défense nationale et de la médaille d'Outre-mer avec agrafe Sahel et agrafe Moyen-Orient.

« À force d'entraînement, nous avons senti la montée en puissance de ces nouvelles méthodes de travail avec le chien au centre. Tout le groupe les a adoptées et pour certaines missions nous ne pouvons pas nous en passer », explique le maître de Ice, sur le site de l'armée de l'Air.

Ainsi, poursuit le sous-officier, « pendant quelques mois, nous lui avons appris à déposer un drone télécommandé dans les étages supérieurs d'un bâtiment. Cela permet de préserver les opérateurs. Il va très vite dans la cage d'escalier et de surcroît il est silencieux. Nous avons la recopie image. Et si nous détectons un individu, nous pouvons lui donner l'ordre à distance de le neutraliser en attendant notre arrivée. » ★



Un exemple de courage et d'abnégation, tout pour mon frère

23 août 2019, Pascal Dahmani, fils de monsieur Michel Dahmani, médaillé militaire à la 19^e section de Dijon, a été sacré champion du monde de Jiu-Jitsu brésilien en toutes catégories à Las Vegas (États-Unis).

Pascal Dahmani, enfant d'une famille de militaire, dont le père sous-officier titulaire de la Médaille militaire, a effectué une carrière militaire dans l'arme du matériel. Un grand-père paternel sous-officier parachutiste dans les bataillons de choc pendant la guerre 39/45, officier de la Légion d'honneur avec brassard rouge et la mention « au péril de leur vie », un grand-père maternel sous-officier dans le matériel également pendant la guerre 39/45.

Avec son frère aîné, ils ont commencé à courir en accompagnant leur père dès leur plus jeune âge, les courses dominicales en famille, les marches populaires des week-ends en Allemagne. *Des activités qui ne les enthousiasmaient pas*, diront-ils, mais qui leur ont donné le goût de l'effort.

En 1984, les parents sont mutés à Tahiti, les marches en montagne, la plongée et la plage rythment les week-ends des enfants.

En 1991, **Frédéric** décide de s'engager dans l'armée de l'air et rejoint Nîmes, sa première affectation. C'est là qu'il s'est converti à la course, les entraînements sur

le bitume, puis dans les garrigues sur des terrains plus accidentés lui donne des ailes, la passion de la course était née.

Pascal, plus jeune, d'une carrure plus forte, ne peut plus suivre son frère, c'est alors qu'il s'inscrit à Besançon au club sportif de la garnison de son père dans la catégorie « lutte » qui correspond plus à son gabarit. Désormais les 2 frères ont chacun un but, poursuivre une carrière militaire, se faire plaisir et obtenir les meilleurs résultats, dans leurs disciplines respectives.

C'est d'abord, pour **Frédéric**, les semi-marathons, celui de Paris en 91, avec l'euphorie des départs avec 25 000 coureurs, bouclé en 1h37, pas mal pour un début. Au fur et à mesure qu'il progresse, seul ou accompagné de courageux. La vie militaire ne lui donne pas toutes les possibilités de l'entraînement intensif, mais il s'entraîne dès qu'il a un moment de repos. Les garrigues avec ses chemins pierreux, les courses sous le vent, la pluie lui donne une résistance à toute épreuve. C'est ainsi, qu'en 1999, des collègues vont lui faire découvrir les courses de trail avec l'esprit trail, mélangeant les



2007 : Pascal et Frédéric.
Le champion de France de lutte
et le futur champion de trail.

Félicitations à ce champion pour sa performance et son courage

Pascal Dahmani, 43 ans, 21 ans de service, est adjudant. Instructeur au centre de préparation opérationnel des combattants de l'armée de l'Air (CEPOCA) à la base d'Orange. Il a participé à de nombreuses OPEX (Afghanistan, Kosovo, etc). Titulaire du TRN, et de la croix du combattant, il poursuit avec brio sa carrière militaire et sa carrière sportive.

Frédéric Dahmani, adjudant dans l'armée de l'Air. Décédé en 2018 à l'âge de 49 ans. Titulaire du TRN et de la croix du combattant, ex Yougo.

L'épouse de Frédéric est adjudant-chef à la base d'Orange dans la spécialité de « mécanicien hydraulique avion ».

différents niveaux et mentalités dans un seul but, celui de l'entraide, de la course nature et du plaisir de l'effort.

Pendant ce temps, **Pascal** s'est entraîné à la lutte. En 99 il décide de s'engager dans l'armée et choisi comme son frère l'armée de l'Air. Son gabarit et ses capacités sportives l'orienteront naturellement vers les commandos parachutistes. Il deviendra instructeur commando et instructeur en sports de combat et obtiendra ses premiers résultats en lutte. Il monte sur son premier podium national en 2000, puis chaque année pendant 12 ans d'affilée.

2002, **Frédéric** s'entraîne pour son premier trail «l'inter-lac de Corse» Il découvre un «extrail-terrestre» de la discipline, Dawa Sherpa qui vole au-dessus des cailloux, dira-t-il.

Hélas un heureux évènement arrive dans la famille, le privant de sa participation. Puis, une mutation outre-mer vient mettre un terme temporaire à ses compétitions, mais l'entraînement continue.

Pascal prend de l'avance et devient 7 fois champion de France de lutte dans la catégorie des moins de 120 kg.

À son retour en métropole, **Frédéric** renoue avec le trail.

- **2008** : il est au départ du trail de Rouffach en Alsace : 297^e sur 626 en 2h17.
- **2009** : la Montée du Grand Ballon d'Alsace, 1h42 d'effort : 307^e sur 474.
- **Été 2009** : retour à la base d'Orange, les entraînements continuent et cette fois c'est le Mont Ventoux qui s'offre à lui.
- **Novembre 2011** : trail de nuit par équipe à Castillon du Gard : 30^e sur 122 équipes.
- **2012** : trail du Ventoux 46 km et 2720 m de dénivelé 0° à midi au sommet du Ventoux réussi en 6h55 : 293^e sur 627.
- **Avril 2012** : le trail de l'Ardéchois : terminé à la 190^e place sur 947.
- **Juin 2012** : le trail de Berganty 47 km : 49^e sur 147.
- **Novembre 2012** : trail des Truffière à St-Paul-Trois-Châteaux.

Les muscles lui jouent quelques tours, sensation bizarre, des fasciculations apparaissent sur ses muscles. Le diagnostic n'est pas réjouissant, la SLA (maladie de Charcot) commence sa propre course dans son corps.

- **Mai 2013** : 100 km du Ventoux en équipe sera sa dernière course. L'équipe terminera 4^e pour la 4^e année consécutive.



Août 2018.

En compagnie de Pascal et du traileur Dawa Sherpa.
La maladie a fait son œuvre.

Pour **Frédéric**, l'entraînement intensif qu'il réalisait n'avait qu'un but, effectuer le Sanskar/Ladakh adventure trail, grand trail au Népal avec 240 km, 7 735 m de dénivelé en 10 jours avec 1 jour de repos. La maladie lui enlève tout espoir de le faire dans de bonnes conditions. Tous ses camarades vont se mobiliser pour lui offrir cette chance, quitte à le porter même en chaise à porteur s'il le faut. Hélas la date est trop éloignée et la maladie ira plus vite.

Pascal, sur le point de partir outre-mer, apprend la maladie de son frère. Le découragement le gagne, la montée en championnat n'aura plus le même attrait. Il part en Guyane, où la lutte n'existe pas, et découvre le Jui-Jitsu brésilien, proche de la lutte avec des techniques de soumissions différentes au sol. Participant aux championnats de Guyane, il gagne dès ses premières compétitions. À la suite de ces résultats, il



Août 2019 : Pascal devient champion du monde de Jui-Jitsu brésilien. Plus qu'une pensée pour son frère.

continue sur cette voie et devient entraîneur, en Guyane. En 2015 on lui offre même la possibilité de combattre en cage (MMA) à Oiapoque (Brésil), un combat sans règle et sans protection qu'il gagne.

La fatigue se faisant ressentir, la maladie de son frère le perturbe également, il envisage d'arrêter le sport de haut niveau, mais un déclic le fera continuer. Son fils lui rétorque, «*la maladie a choisi tonton, il faut te battre, comme lui*».

Depuis cette date, un nouveau défi l'habite, se battre et gagner pour son frère. De retour de Guyane, il fait le nécessaire pour revenir auprès de lui à Orange.

Il va l'accompagner tous les jours, aider toute la famille dans la mesure de ses disponibilités car **Frédéric** ne peut plus courir ni même marcher. **Pascal** va se battre et devenir plus fort, prenant comme exemple, son frère qui se bat aussi contre cette maladie.



En septembre 2018, **Pascal** prend la décision de reprendre les combats, il enchaîne les compétitions nationales et internationales et ramène 10 médailles dont 7 médailles d'or. Hélas, la maladie de **Frédéric** sera plus forte et son frère décède quelques jours avant les championnats d'Europe (Lisbonne) de janvier 2018. Il se battra pour faire honneur à son frère, il terminera troisième.

«*J'ai essayé de ne pas y penser, je ne voulais être ni triste ni en colère pendant les combats. De toute façon, lutter c'est ma vie, on lutte tous et durant toute notre vie*», dira-t-il. C'est décidé, je continue avec

Frédéric pour atteindre mon sommet : les championnats du monde.

Août 2019, il est aux championnats du monde de la discipline à Las Vegas. Les combats se succèdent et termine 3^e dans sa catégorie des plus de 100 kg. Ce résultat ne lui suffit pas, il n'est pas venu pour ça, il s'engage en toutes catégories.

Après quatre matches, il tombe en finale contre le 2^e de sa catégorie. Il ressent la présence de son frère, ses paroles raisonnent : «*une finale, ça ne se perd pas*» la victoire est au bout, il devient champion du monde toutes catégories de Jui-Jitsu brésilien.

Cette victoire il la dédie à son coach Tyron Gonsalves qui l'a fait débiter dans cette discipline en Guyane en 2013, mais surtout, il pense à son frère que la maladie a emporté en 2018. «*Je l'ai fait pour lui. J'avais ce supplément d'âme qui m'a poussé à ne pas abandonner aux moments où j'avais mal.*»

Les cendres de **Frédéric** ont été dispersées au sommet du Ventoux en présence de sa famille et de ses compagnons de trail, et une plaque y a été posée. Son souhait était de veiller sur les siens depuis ce sommet tant de fois gravi.

Pascal est allé lui rendre hommage dès son retour de Las Vegas pour lui présenter sa médaille de champion du monde. «*C'est une marque de respect pour mon grand frère qui m'a donné des ailes par sa leçon de courage, tous les deux au sommet, une dernière fois*». ★



Pascal rend hommage à son frère en présentant sa médaille de champion du monde devant la plaque et le lieu de dispersion de ses cendres au mont Ventoux.

Un monument méconnu : « la pierre d'Haudroy »

Dans les Hauts-de-France, dans le département de l'Aisne en particulier en Thiérache, il existe un monument dit « la pierre d'Haudroy ».

Ce monument se trouve sur le territoire de la commune de La Flamengrie (02) au lieu-dit Haudroy situé entre Fournies (59) et La Capelle (02).

Ce monument marque l'endroit où le 7 novembre 1918 à 20h20, quatre véhicules transportant des émissaires allemands arborant le drapeau blanc se présentent. Ces plénipotentiaires disent venir de Spa (Belgique) pour négocier un armistice.

Le commandant Lhuillier, qui commande le 1^{er} bataillon du 171^e régiment d'infanterie, prend en charge ces derniers et ordonne au caporal Pierre Sellier, âgé de 26 ans, originaire de Beaucourt (90), près de Sochaux, de sonner avec son clairon le cessez le feu.

Cela marque le début des négociations et la fin des hostilités. Les plénipotentiaires sont emmenés à la Villa Pasques à La Capelle, où les conditions de l'armistice sont transcrites avant d'être signées le 11 novembre 1918 dans le wagon dit « de l'armistice » à Compiègne. La Grande Guerre est enfin terminée.

La presse s'empare d'un nom, celui du clairon Pierre Sellier, qui devient ainsi *le clairon de l'armistice*.

Le 5 novembre 1925 un monument de granit des Vosges fut inauguré à l'emplacement où le caporal Sellier sonna le cessez le feu. Nous pouvons lire gravé à même le granit la phrase suivante : 1918 – 7 novembre - 20h20 - ici triompha la ténacité du Poilu.

Pour info en 1940 les Allemands dynamitent ce monument. Il est reconstruit et inauguré le 14 novembre 1948. En 1997 il est classé au registre des monuments historiques.

Dès le 11 novembre 1925 et jusqu'à sa mort en 1948, le clairon Sellier se rendit régulièrement au pied du monument de la



Plaque en hommage du clairon Sellier, visible au pied du monument.

pierre d'Haudroy qui marque l'endroit où arrivèrent les plénipotentiaires allemands et où il fit sonner son clairon.

Chaque année, le dimanche le plus proche du 7 novembre, une commémoration a lieu en présence des autorités locales et même nationales. Le prince de Monaco y a assisté en 1938. À l'occasion du centenaire de l'armistice de 1918, c'est le président de la République Emmanuel Macron qui honorait de sa présence cette cérémonie commémorative. Ce fut un moment fort pour le petit comité de la pierre d'Haudroy qui entretient et fait perdurer la mémoire de ce lieu où fut sonné pour la première fois le cessez le feu en 1918. Les médailles militaires sont toujours largement représentées lors de ces diverses commémorations.

N.B. : le clairon du caporal Sellier est visible au musée des Invalides. ★

J. Marc Anuset, président UD02

Chaumont, la 500^e promotion prend ses quartiers

L'École de Gendarmerie de Chaumont (Haute-Marne) accueillait ce lundi 7 octobre la 500^e promotion ! Elle sera baptisée le 28 mai 2020 lors d'une cérémonie exceptionnelle.

Comme 55 000 recrues avant eux, 125 élèves-gendarme de la France métropolitaine et d'outre-mer ont franchi le 7 octobre le portail de la caserne Damrémont à Chaumont. Ils ne sont pas différents des autres mais appartiennent à une promotion historique, puisqu'il s'agit de la 500^e ! Les élèves sont partis pour douze mois de formation dont huit au sein de l'école au sein de la 5^e compagnie d'instruction. Ils recevront leurs galons de gendarmes le 28 mai.

LA DEVISE DE L'ÉCOLE, « PREMIÈRE OBLIGE »

Créée par la décision ministérielle du 9 juin 1945, l'École de gendarmerie de Chaumont, commandée par le général Pierre Bouquin, lui-même ancien sous-officier, est la plus ancienne école de formation initiale de la gendarmerie. C'est ainsi qu'elle justifie sa devise : *Première oblige*. Son drapeau est notamment décoré de la Médaille militaire. C'est le président Jacques Chirac qui l'avait officiellement accrochée le 5 février 2002.



La 330^e section de la Médaille militaire de Chaumont est toujours très présente à l'école. Son président Jean-Pierre Paquet remet à un major de promotion le livre de la Médaille militaire.

L'école forme aujourd'hui des élèves-gendarmes, mais également des élèves-gendarmes adjoints volontaires. Depuis 75 ans, ce sont plus de 55 000 élèves-gendarmes venant de toute la France, de métropole et d'outre-mer, qui ont débuté leur carrière à Chaumont et qui ont pu découvrir la Haute-Marne. Parmi les illustres élèves de cette école, figure le sénateur (LR) des Alpes-Maritimes, Henri Leroy. Il a terminé sa carrière capitaine. ★

Le 5 février 2002, le président de la République, monsieur Jacques Chirac, décore de la Médaille militaire le drapeau de l'école de Chaumont.



La Légion d'honneur à 102 ans

Ce 11 novembre 2019, sur la place Leclerc à Angers, un petit homme par sa taille, mais grand par le respect que l'on doit à ce monsieur, a reçu à 102 ans la Légion d'honneur

Lors de cette commémoration, monsieur Louis Geoffroy a connu une guerre qui s'est terminée il y a 101 ans. Refusant une chaise pour se reposer sur la place d'arme, il est allé, d'un pas assuré et vif, recevoir par le général commandant la garnison, cette prestigieuse décoration avec la simplicité et la dignité qui lui ressemble.

Louis a été canonnier entre 1939 et 1945 sur un bombardier puis est devenu pilote. A cette l'époque il n'y avait que 50 appareils en France et les pilotes se faisaient rares. Ses faits de guerre en tant que canonnier lui ont valu d'être décoré de la croix de guerre 39-45. Ensuite il deviendra contrôleur des aiguilleurs du ciel sur concours. Il est médaillé militaire depuis 1957 et aurait dû être depuis longtemps honoré de la plus haute distinction française et la plus connue au monde. Mais le temps que les dossiers soient traités et que l'administration réagisse...

Par la suite il terminera sa carrière comme contrôleur général des permis de conduire (9 seulement en France).

Veuf depuis 5 ans, il vit toujours chez lui, à Sainte-Gemmes-sur-Loire, où il entretient son jardin sous l'œil bienveillant de ses voisins. Il est seul mais ne se sent pas abandonné. Toujours en avant-garde de la technologie il correspond régulièrement avec ses deux enfants par Skype. Il occupe son temps en lisant des livres d'histoire et en ce moment c'est la période des empereurs romains.

Louis participe régulièrement aux différents rassemblements patriotiques autour d'Angers et ne manque que très rarement les traditionnels verres de l'amitié et repas qui s'ensuivent lors des assemblées générales.

Monsieur Louis Geoffroy aura 103 ans le 4 mai 2020.

Grand respect Monsieur.
Que les générations d'aujourd'hui et de demain s'en inspirent. ★



STÈLE DU MARÉCHAL JUIN, PLACE D'ITALIE, PARIS 13^E

« Samedi 16 novembre, Paris, place d'Italie. À coups de barres de fer, des ombres cagoulées abattent le monument en hommage à tous les soldats du corps expéditionnaire français en Italie et dégradent la statue du maréchal Juin. Chacun d'entre vous a vu ces images révoltantes. Comme beaucoup, c'est avec un mélange de sidération et de colère que je les ai découvertes. »

La secrétaire d'État auprès du ministre des Armées, Geneviève Darrieussecq.

Alphonse Juin (1888-1967):

- Grand-croix de la Légion d'honneur (08/05/1945), chevalier (10/12/14), officier (28/12/24), commandeur (01/10/40), grand officier (25/06/44),
- Médaille militaire,
- Croix de guerre 1914-1918 avec 1 palme et 2 étoiles en argent et 1 étoile en bronze.
- Croix de guerre 1939-1945 avec 5 palmes.

Élu en 1952 au fauteuil 4 de l'Académie française.

Le Musée des blindés de Saumur

La collection du Musée des Blindés de Saumur présente des blindés de toutes les nationalités ayant participé à tous les théâtres d'opération depuis le début du siècle : Première Guerre mondiale, Deuxième Guerre mondiale, Indochine, Vietnam, Kippour, Liban, Tchad, etc.

Dès 1944, les véhicules blindés allemands sont récupérés par les Français pour être étudiés, voire réutilisés (un régiment sera équipé en 1945 de chars Panther [T1] en attendant de recevoir des chars américains). Ces véhicules sont ensuite entreposés sur des sites militaires fermés. Le ministre de la Défense crée à Saumur dans l'enceinte de l'École de Cavalerie le Centre de documentation des Engins Blindés (CDEB) ; sa mission est de :

Rassembler, conserver et présenter les blindés présentant un intérêt historique, technique et éducatif.

Le premier directeur du centre est le colonel Aubry, ancien de la 2^e division blindée.

Devant l'intérêt présenté par la collection qui comptait, à l'époque plus de



Leclerc

200 engins, il fut décidé en 1983 de l'ouvrir au public. La gestion a été confiée à une association de loi 1901 : l'Association des Amis du Musée des Blindés (AAMB). Elle est devenue aujourd'hui l'AAMBC avec la gestion du musée de la Cavalerie.

Pendant 23 ans, sous l'impulsion volontariste de ses directeurs successifs, le CDEB a enrichi sa collection à hauteur de quelque 800 objets (chars, transports de troupe, véhicules d'artillerie, du génie,...)



T1 - Panther





B1 bis

Somua

dont plus de 200 sont présentés au public. Ce travail de conservation continue encore aujourd'hui avec le soutien de l'AAMBC, en partenariat avec les industriels, la DGA, aux dons et échanges avec les pays étrangers. Cela serait vain si, après acquisition, tous ces objets n'étaient pas réhabilités. Toute l'année, quatre ouvriers d'état réalisent des miracles de restauration, de

réparation et de décoration pour rendre ces engins aptes à la mobilité. Une équipe de mécaniciens bénévoles les aident dans cette tâche immense.

Tous ces efforts permettent aux engins du musée de participer chaque année à de nombreuses manifestations officielles (défilé pour le 14 juillet 2017) [T2] ou



T2 - Saint Chamond (reconstruit grâce à une souscription nationale)



AMX 13



T3 - Tigre II



Merkava

publiques comme le carrousel de Saumur qui existe depuis plus de 150 ans.

Dans le même temps, l'AAMB enregistrait une augmentation du nombre de visiteurs lesquels sont progressivement passés de quelques milliers à 70 000 visiteurs pour l'année 2018. Parallèlement l'association diversifiait ses activités en ouvrant une boutique où l'on peut acquérir une multitude de produits divers : maquettes, livres, vêtements...

Schneider



SU 100 et KV1

On y trouve ainsi les matériels blindés les plus significatifs des principaux pays industriels : France, États-Unis, Allemagne, Grande-Bretagne, Italie, Suède, pays de l'ex-Union-Soviétique, Portugal, Israël, Brésil, etc.

Des pièces majeures sont présentées. On retiendra le Tigre II allemand [T3] de 1944, l'un des chars les plus lourds de la Seconde Guerre mondiale, le Schneider de 1917, qui fut le tout premier char français, ou encore le Merkava israélien, l'un des chars des plus massifs qui ait été mis au point.

On peut y voir, à quelques rares exceptions près, la totalité des prototypes essayés et des engins blindés servis par les armées françaises depuis 1917.

Tous ces matériels constituent une des plus importantes collections mondiale de blindés, tant par le nombre d'engins que par l'ensemble du panorama historique continu présenté depuis l'apparition du char sur le champ de bataille. ★

Lcl^(ER) Bernard Garnier
administrateur de l'AAMBC,
et M. Adrien Guinebault

LE MUSÉE DES BLINDÉS DE SAUMUR
1 043 route de Fontevraud
49400 Saumur

Contact: 02 41 83 69 95

Horaires: tous les jours 10h à 18h

Site: www.museedesblindes.fr

Courriel: museedesblindes@waanadoo.fr

Serge Ducloux, ancien combattant d'Indochine et prisonnier Viet Minh

Remise de la cravate de commandeur dans l'ordre de la Légion d'honneur à monsieur Serge Ducloux, ancien combattant d'Indochine et prisonnier Viet Minh, le 11 novembre 2019 dans les salons de l'hôtel de ville de Saint-Nazaire par le général de Corps d'armée Xavier de Zuchowicz, grand officier de la Légion d'honneur.

Monsieur Serge Ducloux est né le 22 juillet 1929 à Saint Nazaire (44).

Le 23 juillet 1947, au lendemain de son 18^e anniversaire, il s'engage, auprès du centre de recrutement de Nantes, au titre du 1^{er} Régiment d'Artillerie Coloniale.

Après avoir fait ses classes, il est mis en route une première fois sur l'Indochine de 1948 à 1950. En 1952, il y retourne. Il est parachuté deux fois sur le camp de Dien Bien Phü. La seconde fois, c'était le 14 mars 1954, le lendemain de l'encerclement par les troupes du Général Giap. Il appartenait alors au 5^e Bataillon Parachutiste Vietnamien, sous les ordres du commandant Botella.

Trois fois blessé, il est nommé sergent au feu le 1^{er} mai 1954 et participe à la bataille jusqu'au 07 mai, perdant successivement trois commandants de Compagnie et essuyant de très lourdes pertes dans les rangs de ses compagnons d'arme.

Fait prisonnier, il participe à la longue marche à travers la jungle, pendant deux mois, principalement la nuit, pour se retrouver au camp 70 situé au nord de Saïgon. Les conditions de détention y étaient très difficiles et les maladies décimaient bon nombre d'entre eux.

Libéré le 22 août 1954, deux mois après le cessez-le-feu, il est rapatrié en France et en juin 1955, il est affecté en Algérie jusqu'au mois de juillet 1957, période durant laquelle il participe à de multiples opérations avec le génie aéroporté, dont celle de Port-Saïd, intervention militaire pour le Canal de Suez.

Le 1^{er} juillet 1957, il quitte les troupes aéroportées et, maintenu en Algérie, il est affecté dorénavant dans des unités classiques de son arme. Il rejoint le 9^e Bataillon du Génie cantonné à Mazagran. Il y restera jusqu'au 8 janvier 1959, date à laquelle il sera affecté au 6^e Régiment du Génie à Angers.

Mis à la disposition du chef de Corps des Compagnies Sahariennes du Génie à Colomb-Béchar, il est à nouveau mis en route sur l'Algérie d'octobre 1960 à mars 1961, avant de rejoindre à nouveau le 6^e Régiment du Génie d'Angers.

Le 1^{er} août 1970, il rejoint le Centre d'Instruction Interrégionale du Service de Santé des Armées n° 1, à Nantes, qui sera sa dernière affectation.

Nommé adjudant en janvier 1967, il fait valoir ses droits à la retraite. Il est rayé des contrôles de l'Armée à compter du 15 septembre 1971, après 24 années de service.



Cette longue carrière dans les Théâtres d'Opérations Extérieures lui a valu de nombreuses décorations. Nommé au feu au grade de sergent en 1954 à Dien Bien Phü, il reçoit la Médaille militaire qui lui a été concédée pour faits exceptionnels de guerre en juillet 1955 (décret du 16 juillet 1955). Il est également titulaire de la croix de Guerre T.O.E. (2 citations à l'ordre de l'Armée – dont 1 collective, 1 citation à l'ordre du Corps d'Armée, 1 citation à l'ordre de la Brigade, 1 citation à l'ordre du Régiment), et de la médaille des Blessés (03 blessures), de la croix du Combattant Volontaire « Indochine », de la croix du Combattant « Indochine », de la médaille Coloniale « Extrême-Orient », de la médaille commémorative « Indochine », de la médaille commémorative des Opérations françaises au Moyen-Orient et de la médaille commémorative des Opérations de Maintien de l'Ordre « AFN ».

De retour à la vie civile, il intègre la réserve jusqu'au 31 décembre 1976, date de sa radiation définitive des services de l'Armée. ★



Cérémonie d'hommage aux aviateurs anglais tombés

Chaque année, le président et les médaillés militaires de la 1349^e section de Louhans, sont présents à la cérémonie d'hommage aux aviateurs anglais tombés sur Montcony (71), un village bressan, en 1942.

Durant la Seconde Guerre mondiale, de 1942 à 1944, les régions de Bourgogne-Franche-Comté étaient survolées de jour comme de nuit par les forces aériennes alliées. La Royal Air Force effectuait de très nombreux vols de bombardiers au-dessus de la région de la Bresse louhannaise afin de détruire des objectifs bien ciblés en Allemagne et en Italie.

C'est ainsi que le vendredi 23 octobre 1942, un bombardier quadrimoteur *Halifax E 412 n° 1018* de l'escadrille 78, basé à Linton-on-Ouse, quitte l'Angleterre en fin de matinée.

L'équipage composé de 6 aviateurs britanniques et de 2 aviateurs canadiens a reçu pour mission de bombarder des sites industriels à Gênes en Italie, au sein d'une force aérienne de 122 avions. En survolant la région de Dijon, les batteries anti-aériennes de la Flak allemande touchent le bombardier *Halifax 1018*.

La carlingue en feu, l'avion s'écrase après avoir coupé une ligne à haute tension située à proximité du parc du château de Montcony datant du 13^e siècle. Il est 22h15 et les habitants du village et ceux alentours découvrent le brasier d'environ 200 mètres de haut qui est aperçu à plus de 10 km en pleine nuit. Dans un fracas épouvantable les 8 membres d'équipage seront tués dans l'explosion. Les dépouilles des aviateurs seront recueillies par les villageois conseillés par l'instituteur Henri Vincent qui deviendra ensuite un chef de la résistance en Bresse.

IDENTITÉS DES 8 AVIATEURS

- **Officier Harold Rhoden**, 22 ans
- **Officier Denis Frank Teague**, 21 ans
- **Sergent Frederick George Allen**, 30 ans
- **Sergent John Beveridge**, 21 ans
- **Sergent Georges James Chambers**, 32 ans
- **Sergent Albert Ernest Messer**, 21 ans
- **Sergent William Stanley Rausch**, 20 ans
- **Sergent Eric Walton**, 20 ans.

Ils étaient pilotes, navigateurs, radios, mécaniciens, mitrailleurs, tous jeunes et ils



Charles Janodet, maître de cérémonie, Montcony.

sont tombés pour la liberté de la France, au cours d'une mission de vol commandé en période de guerre.

Henri Vincent. Sous son impulsion, une chapelle ardente fut dressée dans son école et une veillée funèbre fut organisée.

Bravant les consignes de Vichy qui interdisaient toute manifestation, les funérailles des 8 aviateurs furent célébrées par des représentants des cultes catholiques et protestants le dimanche 25 octobre 1942. Ce sont près de 3 000 personnes qui accompagneront ces jeunes héros jusqu'au cimetière de la commune. Les glorieuses victimes reçurent des hommages dignes de la grandeur de leur sacrifice. Leurs tombes furent abondamment fleuries, des jeunes filles du collège de Louhans et des écoliers de Saint-Germain-du-Bois chantèrent spontanément des couplets de la Marseillaise et de l'hymne britannique.

NAISSANCE DE LA RÉSISTANCE LOCALE EN 1942

La chute du bombardier anglais et la fin tragique des 8 membres d'équipage provoqua au sein de la population bressane une immense émotion. Dans la foulée du drame, un véritable sursaut patriotique, un réveil des consciences et un défi au régime collaborateur ont surgis. L'aube de la résistance bressane prit forme à Montcony avec à sa tête l'instituteur Henri Vincent, né le 16 février 1905, qui devint capitaine Vic. Son école deviendra alors, le berceau de la Résistance louhannaise. Son courage, son audace, sa farouche détermination lui valurent la nomination de sous-préfet de Louhans à la Libération.

DEVOIR DE MÉMOIRE

Une stèle érigée à la mémoire des 8 aviateurs morts en 1942, fut inaugurée à Montcony le 23 octobre 1946 en présence du consul de Grande-Bretagne en poste à Lyon.

Depuis les faits qui se sont déroulés il y a 77 ans, le souvenir ne s'est jamais altéré. Ainsi chaque année, à une date toujours choisie au plus près du 23 octobre, une cérémonie empreunte de beaucoup de ferveur et d'émotion se déroule dans cette petite commune bressane de 300 habitants.

COMMÉMORATION

Organisée par la municipalité du village de Montcony et les représentants de la Royal Air Force Association (RAFA) présidée par monsieur le docteur Bryan Patisson, la cérémonie rassemble les autorités, les élus locaux, représentants de la gendarmerie, des pompiers et toutes les associations patriotiques et combattantes avec leurs présidents et porte-drapeaux.

Se joignent à eux la population chaque année plus nombreuse, de Montcony et celles des villages avoisinants, ainsi que les enfants des écoles et les tous derniers témoins de cette nuit d'horreur d'octobre 1942.

Dimanche 20 octobre 2019, à 10h30, c'est une foule estimée à 380 patriotiques qui s'est rassemblée aux abords de l'école du village. madame Pascaline Boulay, sous-préfète de Louhans, accompagnée de monsieur le député européen Arnaud Danjean (spécialiste des questions de défense et de stratégie militaire), monsieur le maire de Montcony Rémy Chatot, monsieur Anthony Vadot 3^e vice-président du conseil départemental de Saône-et-Loire, madame Mathilde Chalumeau, conseillère départementale de Saône-et-Loire, se sont placés face à la plaque scellée en l'honneur d'Henri Vincent. Charles Janodet, président de la 1349^e section des médaillés militaires de Louhans a été désigné par monsieur le maire, pour accueillir, placer les autorités, les élus, les représentants de la R.A.F.A. et pour diriger la cérémonie. C'est monsieur Robert Fichet, ancien résistant, officier de la Légion d'honneur qui a déposé une gerbe contre le mur de l'école, entrée dans l'histoire locale depuis 1942.

31 porte-drapeaux dont 3 britanniques représentant toutes les associations patriotiques et combattantes de la région étaient présents, ainsi que 21 musiciens de la batterie-fanfare de Louhans qui ont joué les sonneries d'usage tout au long de cette cérémonie.



Robert Fichet,
résistant à Montcony,
le 20 octobre 2019.

Un long cortège rythmé par la batterie-fanfare s'est ensuite déplacé pour se rendre au carré militaire du cimetière de Montcony, afin de rendre un hommage solennel aux huit tombes des aviateurs.

D'abord deux dépôts de gerbes furent effectués par les élus, puis monsieur Bryan Patisson, président de la RAFA, a déposé une couronne à la mémoire des 8 héroïques aviateurs qui ont perdu la vie en 1942 pour garantir la nôtre. Le retentissement enregistré du *God save the queen* et les drapeaux britanniques inclinés au ras du sol, sont venus s'ajouter à l'émotion ressentie par toutes les personnes rassemblées sur ce lieu de mémoire collective. Puis ce fut le parcours en direction de la stèle érigée en 1946, à quelques centaines de mètres du lieu du crash du bombardier en 1942.

À cet emplacement situé sur la D23 desservant la commune de Montcony, monsieur Bernard Demont, président du Souvenir français, a prononcé un vibrant discours pour rappeler le sacrifice de nos alliés anglais au cours de la Seconde Guerre mondiale. Cinq gerbes furent déposées, par monsieur Robert Fichet, les représentants de la RAFA, les élus et madame la sous-préfète.

En dernier, c'est un dépôt de 4 gerbes tricolores qui eu lieu au monument aux morts de la commune et la diffusion enregistrée de la Marseillaise est venu clore cette émouvante commémoration. Les autorités se sont ensuite déplacées pour remercier chaleureusement les porte-drapeaux, les musiciens et les représentants du monde combattant. Ainsi, le président de la 1349^e section et les nombreux médaillés militaires de Louhans, ont été vivement remerciés pour leur participation annuelle, ils ont contribué par leur indéfectible présence à pérenniser le devoir de mémoire et ils ont fait rayonner notre prestigieuse Médaille militaire auprès de la délégation anglaise présente chaque année à Montcony. ★

**Le président de la 1349^e section
Charles Janodet**

MÉMOIRE D'UN ANGE GARDIEN

Par Cécile Langlois



Mon père, né en décembre 1942, a passé son enfance dans le Morvan près de Château Chinon. Plus tard, installé à Paris, il décide de devenir sapeur pompier dès l'âge de 19 ans. Il retournera dans le pays de ses ancêtres à la fin de sa carrière avec son épouse.

Je vais vous faire partager les souvenirs et la passion inaltérable d'un sapeur pompier de Paris. Durant plus de trente-trois ans au service de tous les acci-

dentés de la vie, il va lutter contre de terribles incendies, porter secours à des milliers d'anonymes en détresse, être témoin de morts tragiques.

Un métier fait à la fois de moments forts, de douleur, de joie, mais jamais insensible lorsqu'il s'agit de porter secours.

Un récit qui nous entraîne avec lui en intervention et nous livre ses impressions avec l'humilité et la modestie d'un homme de grand courage.

Prix indicatif 17 euros – Éd. Cécile Langlois, 135 pages, ISBN 975-2-9540451-1-5

PARCOURS D'UN TERRORISTE DE L'ANNÉE 44

Par Jean-François Mauveaux



« ... pour échapper au Service du Travail Obligatoire (STO), un jour de janvier 1944, je prends mes skis pour me donner un air quelconque et décide de rejoindre les Alpes et les jeunes gens clandestins entrés en résistance contre les occupants allemands. Même si on ne parle pas beaucoup de tourisme, en décidant d'aller dans le Vercors, je pourrai toujours dire que j'arrive pour faire du ski. L'autre chose très importante que j'emmène est mon appareil photographique. Je pars en ne disant rien à personne : ni à l'usine, ni à mes frères, ni à mes parents. Mon frère, Daniel, fera la même chose en partant au mois de mai. Je n'ai aucun regret. Dans le train qui m'emmène vers Grenoble, je vis pleinement le changement que je voulais. C'est vraiment l'aventure. Je ne sais pas encore que cette aventure me conduira du maquis à la 1^{re} Armée française... de la Haute-Savoie à Berlin. »

À travers ce livre, Jean-François Mauveaux, alias « Moko », nous livre ses souvenirs de son singulier itinéraire de jeune adulte dans les années quarante. À peine sorti de l'enfance, âgé d'une quinzaine d'années au début de ce récit, Jean-François décide de prendre en main son avenir, au risque de déplaire à sa famille. Loin de subir sa vie, il va réaliser ses rêves d'aventures, d'amitiés, de liberté et affronter avec la fougue de sa jeunesse mais aussi son courage, la période de la guerre.

Après une période au sein des Francs-tireurs et partisans français en Haute-Savoie (FTP), il rejoint le 3^e régiment de chasseurs d'Afrique appartenant à la 1^{re} division blindée qui deviendra la 1^{re} armée (Rhin et Danube).

Prix indicatif 20 euros – Éd. Delfimedia, 162 pages (dont 82 photos A5), ISBN 978 2 95 693080 8

Pour toute commande : DELFIMEDIA – 40 route de la Serraz – 73370 Le Bourget-du-Lac, accompagné d'un chèque à l'ordre de Jean-François Mauveaux (ancien du 3^e régiment de chasseurs d'Afrique)

N'OUBLIE PAS DE TE SOUVENIR

Par Jean Contrucci



Un regard inédit sur Marseille au temps de l'occupation. « *Marseille aux couleurs fanées, une Marseille sans son estrambord, avec ses rues désertées par les automobiles sevrées de bons d'essence.* » Marseille sans soleil...

Avril 1943. Hélène Newman, 26 ans, vient d'être parachutée de nuit au dessus de la France occupée. Sa mission : rejoindre à Marseille le réseau anglais

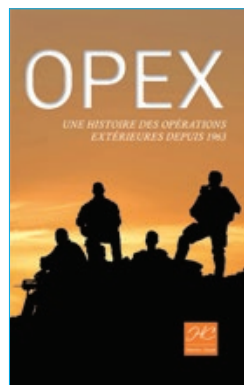
Junkman et ses agents infiltrés pour instruire et armer la résistance locale. Le grand port sous la botte nazie n'a pas de secrets pour elle : cette anglaise y a passé son enfance ! Hélène est de retour prête à sacrifier sa vie pour libérer sa ville natale. Face à la Gestapo, alliée à la pègre locales, son sourire éclate comme un défi. Entre deux sabotages, le cœur de Julien chavire pour la belle espionne.

Mais la guerre sépare ceux qui s'aiment...

Inspirée d'une histoire vraie, ce roman rend hommage à trois héros de l'ombre dont le silence sous la torture a sauvé la vie de leurs camarades français.

Prix indicatif 19 euros – Éd. Hervé Chopin, 277 pages, ISBN 9782357204799

OPEX - DES VIES POUR LA FRANCE UNE HISTOIRE DES OPÉRATIONS EXTÉRIURES DEPUIS 1963



Ils sont plus de 500 à avoir perdu la vie sur des terres lointaines, tombés au service de la France dans l'accomplissement de leur devoir. Ils ont laissé dans le cœur de leurs proches et de leurs camarades un vide immense, et parfois une incompréhension lancinante. Quel est le sens de ces vies données lors de guerres oubliées, loin de leurs foyers ? Comment guérir de l'absence, lutter contre l'oubli et donner du sens à ces sacrifices ?

Le nom de chacun de ces hommes devrait être gravé dans la mémoire de ses compatriotes et célébré avec respect et émotion. Au cours de cette histoire des opérations extérieures menées par la France depuis 1963, chacun de ces soldats est évoqué dans le contexte qui l'a vu tomber. Cette mise en perspective des combats menés par la France sur des fronts lointains, explicités à la lumière de sa politique extérieure, a pour but de donner du sens à cette action. Notre pays a toujours voulu se donner les moyens d'une politique internationale ambitieuse, au service des intérêts et de la défense des valeurs chères aux Français. Sans le courage et le sens du devoir de nos soldats, une telle aspiration serait vaine. Voici donc l'histoire de la politique étrangère française en action, étroitement mêlée à celle de ces hommes qui font l'Histoire.

Prix indicatif 38 euros – Éd. Historien-Conseil, 456 pages, ISBN 9791095680093

02 AISNE 1384 – Neufchâtel-sur-Aisne

À Villeneuve-sur-Aisne Claude Defaux reçoit la Médaille militaire



Lors de la cérémonie de commémoration de l'armistice de la Grande Guerre, le capitaine Michel, du Centre d'entraînement aux actions en zone urbaine-94^e RI, a remis à notre sociétaire Claude Defaux la Médaille militaire en présence des autorités civiles et militaires. Cette médaille lui a été attribuée pour sa participation, au sein du 1^{er} régiment de Spahis, au conflit d'Algérie et sa citation avec étoile de bronze à l'ordre du régiment. Le récipiendaire est également vice-président et porte-drapeau de la section locale de l'UNC.

Union Départementale

La 805^e section des médaillés militaires du Vouzinois a accueilli le 57^e congrès départemental



Le président Dominique Gravier a salué la présence du sénateur, des élus locaux, des conseillers départementaux et régionaux, du sous-préfet de Vouziers, des représentants de la gendarmerie net des forces armées ainsi que les présidents et membres des associations patriotiques. Patrick Gérard, président de l'union départementale des médaillés militaires a présidé la congrès. Les autorités présentes ont souligné dans leurs interventions, leur attachement à cette haute distinction et aux valeurs qui y sont attachées. Plus de 80 médaillés militaires étaient réunis dans la salle des fêtes de Vouziers. L'ancien président de la SNEMM, Jean-Paul Martin s'était déplacé. Monsieur Davennes, représentant madame Sayos, présidente de la SNEMM a souhaité que les effectifs progressent voire se maintiennent. La tâche est difficile mais c'est un défi qu'il faut relever.

L'harmonie municipale a pris la direction du cortège en direction du monument aux morts. Plusieurs gerbes y ont été déposées. Les porte-drapeaux de toutes les sections rendaient honneur aux morts accompagnés de leurs homologues des associations patriotiques. Un vin d'honneur suivi d'un repas dansant a animé la journée permettant ainsi d'échanger en toute convivialité. Dominique Gravier tient à remercier tous les membres qui ont permis la réalisation de cet événement avec une pensée particulière aux épouses qui se sont fortement investies dans la décoration des tables et de la salle. Il en profite pour inviter tous les titulaires de cette prestigieuse décoration à rejoindre les rangs de notre section.

13 BOUCHES-DU-RHÔNE Union Départementale

Congrès de l'union départementale 13

La 423^e section de la Médaille militaire (SNEMM), de Salon et sa région a organisé le congrès de l'UD 13 à l'Atrium. Le maire, représenté par Pierre Chouzy, adjoint délégué aux Anciens combattants, Alain Amar, président de l'union départementale des Bouches-du-Rhône, Martial Thibault, président de la section de Salon, et tous les présidents de section et leurs délégués ont eu ce jour l'occasion de se rencontrer et de débattre des différents sujets concernant leurs sections respectives ainsi que les nouvelles informations et directives prises au niveau national. À noter que les adhérents de la section locale se réunissent les premiers dimanches matin du mois à l'Atrium, pour une réunion d'information et de rencontre.



25 DOUBS Union Départementale

Commémoration du maquis de Larnod

Le dimanche 22 septembre 2019 s'est déroulée la traditionnelle commémoration du sacrifice de 12 résistants du groupe Guy Môquet et de 4 du groupe Marius Valet. Les 16 hommes, parmi lesquels le jeune Henri Fertet âgé de 17 ans connu pour la lettre écrite à ses parents, ont été fusillés à la citadelle de Besançon par les nazis le 26 septembre 1943.

La cérémonie s'est déroulée à Larnod (25) en présence des autorités civiles, militaires, administratives, politiques, des familles des résistants. 50 drapeaux dont ceux de l'UD MM 25 et de la 144^e section MM de Besançon étaient présents pour honorer la mémoire des disparus. Les drapeaux se sont rendus en défilant à la messe puis ils sont repartis devant le monument pour la cérémonie. Les enfants de l'école ont interprété la Marseillaise, le chant des partisans l'a été par une artiste locale.

Cette cérémonie a été clôturée par le verre de l'amitié offert par la municipalité.



Union Départementale

Célébration de la sainte Geneviève

Le vendredi 22 novembre 2019 la fête de la sainte Geneviève, patronne de la gendarmerie depuis 1963, a été célébrée à Besançon.

Sur l'invitation du Général Gauffeny, patron des gendarmes francs-comtois, la célébration a commencé par une messe donnée en l'église St Claude à Besançon. Elle a réuni bon nombre de personnels militaires, administratifs, civils, retraités, réservistes, amis de la gendarmerie et autorités diverses. Les drapeaux de l'UD 25 et de la 144^e section MM de Besançon étaient présents en tête des différents ordres et associations. Parmi l'assistance se trouvaient de nombreux médaillés militaires issus de la gendarmerie et des associations dont André Géry (président de la 144^e section et de l'UD 25), Jacques André (1^{er} VP de l'UD 25), ainsi que des membres de la 144^e section de la Médaille Militaire de Besançon.

À l'issue de cette cérémonie, un vin d'honneur a été offert dans le gymnase du Fort des Justices (EM de la gendarmerie de Franche-Comté), précédé des discours du Général Gauffeny et de celui de monsieur Joël Mathurin, préfet du Doubs.

Un repas préparé par l'équipe du mess a ensuite été servi aux nombreuses personnes qui souhaitaient continuer ce moment de convivialité entre amis.



29 FINISTÈRE 1835 – Crozon

20^e anniversaire de la 1835^e section de la presqu'île de Crozon



Samedi 5 octobre, plus d'une soixantaine de personnes se sont retrouvées au centre IGESA de Postolonnec pour fêter les 20 ans d'existence de la 1835^e section. Créée le 25 novembre 1999, la section compte à ce jour 76 adhérents. Toutes les armées sont représentées et la section est très active.

La remise du drapeau avait eu lieu à Morgat en 2001, des mains de l'amiral Van Huffel alors commandant l'école navale.

En 2011, la section a été rattachée à l'UD 29 et la garde du drapeau nous a été confiée pendant 4 ans. Cette réunion a été l'occasion de rappeler les déplacements réalisés. Nous étions présents lors de la célébration des 150 ans de la création de la Médaille militaire en 2002 au château de Vincennes, en présence du président Jacques Chirac, et lors de la commémoration du 70^e anniversaire de la libération sur l'île de Sein, présidée par le président François Hollande, en 2014.

La Société Nationale d'Entraide de la Médaille Militaire dispose d'un réseau de près de 700 sections réparties en France, dans les DOM TOM et à l'étranger. *Cet ensemble contribue à l'action sociale, au devoir de mémoire et au rayonnement de notre médaille*, a souligné Bernard Daulin, président dynamique de la section de Crozon dans son discours.

La prochaine assemblée générale de la section se déroulera le 1^{er} février 2020 à Argol.

30 GARD 1013 – Bagnols-sur-Cèze

Un diplôme d'honneur bien mérité

C'est avec une grande émotion que j'ai remis le diplôme d'honneur, pour plus de cinquante années en tant que médaillé militaire, à Yves Marbaix. Dans cette démarche, j'étais assisté de son fils Alain, lui aussi médaillé militaire des pompiers de Paris.

Yves Marbaix entre dans l'armée le 04 octobre 1948. En 1952, il reçoit la médaille d'Outre-mer avec agrafe E.O. Il est titulaire de la croix de guerre T.C.E en 1953. De nombreuses décorations viennent récompenser ses années sur les théâtres d'opérations. C'est en 1964 qu'il reçoit la Médaille militaire. Après 32 ans et 6 mois de service actif, il fait valoir ses droits à la retraite. C'est

tout naturellement qu'il entre à la 1013^e section de Bagnols-sur-Cèze, dont il sera nommé président en février 1986, et ce, jusqu'en mars 2000. Depuis, Yves est notre président honoraire.

Il nous a tracé le chemin, comme bien d'autres avant lui, pour qu'à ce jour rayonne la Médaille militaire avec ses valeurs que l'on connaît.



35 ILLE-ET-VILAINE

462 – Redon

Jean Louër n'est plus



La section de Redon déplore la disparition de notre ami et président de la section, qui s'est éteint à son domicile le vendredi 8 novembre 2019 à l'âge de 81 ans.

Jean est né le 25 juin 1938 à Bains-sur-Oust

(35). En septembre 1956 il rejoint, à 18 ans, le 8^e bataillon de parachutistes coloniaux (BPC) à Bayonne. Après une formation élémentaire à Mont-de-Marsan, il est déployé avec son unité en Algérie le 4 mars 1957. Deux ans durant, il servira en Afrique du Nord, où il sera blessé à plusieurs reprises et cité deux fois à l'ordre de la brigade et une fois à l'ordre du régiment. À l'âge de 20 ans, de retour à Redon, il enchaîne plusieurs petits métiers, mais toujours désireux de servir, il rejoint l'école préparatoire de gendarmerie à Châtellerauld. Titularisé gendarme le 18 avril 1961, il ralliera, dès le 25 mai avec son unité la ville de Bône en Algérie, son escadron de gardes mobiles y prenant garnison. Le 7 novembre 1962, Jean est décoré de la Médaille militaire pour service exceptionnels. De nombreuses médailles sauront émailler cette exceptionnelle carrière de combattant...

Le 2 juin 1963, avec sa jeune épouse Marie-Claire, il regagne la France et Melun, sa nouvelle affectation. Il va alors faire du maintien de l'ordre, puis sera affecté aux ateliers de mécanique automobile. En octobre 1973, il est muté à l'escadron des Services de Malakoff où il occupera la fonction de chef d'atelier auto. Le 25 septembre 1990, il fait valoir ses droits à la retraite et revient s'installer définitivement à Redon. Soucieux de faire perdurer la mémoire des combattants d'Afrique du Nord, il s'engage dans le milieu associatif : il occupe alors les fonctions de vice-président de la FNACA, de président de la section des médaillés militaire (SNEMM) de Redon (1993). Il est également adhérent à l'UNPRG. Le 8 mai 2003 il est fait chevalier de la Légion d'honneur. Sa santé s'étant progressivement détériorée, il supporta, avec le même courage qu'il s'était forgé tout au long de sa vie, sa maladie et ses souffrances et c'est accompagné et soutenu par son épouse, qu'il nous a dit adieu, le 8 novembre 2019.

Pour ses obsèques, très dignes et émouvantes, à l'église paroissiale Saint Sauveur de Redon, huit drapeaux d'associations entourés de sa famille, amis et nombreux habitants lui rendirent un dernier hommage. À son épouse et sa famille, la section renouvelle ses sincères condoléances.

40 LANDES

1810 – Tartas

Du changement à la 1810^e SNEMM de Tartas

Après 25 ans de présidence de la 1810^e section de la Société Nationale d'Entraide de la Médaille Militaire de Tartas, Jean-André Capdeville avait demandé son remplacement à ce poste.

Une assemblée générale extraordinaire a eu lieu jeudi 10 octobre 2019 et les adhérents ont élu à l'unanimité des présents leur camarade Denis Lendres à la présidence de cette section.

Le président, médaillé militaire depuis 1986, est retraité de l'armée de Terre depuis 2000 avec le grade de capitaine. Il est également titulaire de l'ordre national du Mérite ainsi que de la croix de la Valeur militaire avec deux citations à l'ordre du régiment et de la division. Le drapeau de la section lui a été remis par Roland Marcand, président de l'UD 40 devant l'ensemble des adhérents.

Un vin d'honneur clôturait cette manifestation.

Sur la photo, de gauche à droite : Denis Lendres, Roland Marcand et Jean-André Capdeville.



51 MARNE

138 – Reims

Hommage au président Pierre David, de la 138^e section



Le samedi 26 janvier 2019 à l'issue de la 103^e AG de la 138^e section des médaillés militaires du Grand Reims, le président Pierre David met fin à sa fonction après 26 ans, 6 mois et 26 jours de dévouement au sein de la section. Il remet son insigne au 1^{er} vice-président Pierre Ronseaux.

Pierre David est né le 09 mars 1944. Il s'engage en avril 1963 à l'École d'Entraînement Physique Militaire d'Antibes (06).

Sergent en 1964, il est muté au Centre d'Entraînement Commando de Givet (08). Sergent-chef en 1967, il est affecté au 99^e R.I. de Sathonay-Camp (69). Adjudant en 1972, et avec toutes les qualifications professionnelles, il est muté au BCS de Reims. Entre 1975 et 1977 il change de spécialité, devient comptable et intègre l'Arme du Train. Il est affecté au 10^e RCS de Châlons-sur-Marne où il exerce au QG de la 10^e DB pendant 16 mois, puis au régiment jusqu'en juillet 1987. Entre-temps, en 1979, il est nommé adjudant-chef. Muté au 1^{er} régiment du Train à Paris en qualité d'officier budget, il revient au 10^e RCS de Châlons-en-Champagne en 1991. Il y est chef de bureau budget du régiment. Il obtient le grade de major en 1993 et il exerce cette fonction jusqu'au 05 mars 1997.

À l'issue de 5 années de contrat dans la réserve active, de 1998 à 2003, il est admis à la retraite avec l'honorariat de son grade.

Décoré de la Médaille militaire le 31 décembre 1989, il est adhérent à la SNEMM depuis le 1^{er} janvier 1991, et muté la même année à la 138^e section de Reims. Il occupe toutes les fonctions, jusqu'à la présidence qu'il assumera jusqu'au 26 janvier 2019.

Il est également détenteur de la médaille de Vermeil (2009) et du diplôme d'honneur pour 25 ans de la MM, mais il est aussi chevalier de l'ordre national du Mérite (2009), médaille de bronze de la Défense nationale (1984), médaille de bronze de la Jeunesse et des Sports (1992) et médaille de bronze des Services Volontaires (2004).

141 – Châlons-en-Champagne

Cérémonies du 101^e anniversaire de l'armistice



Lundi 11 novembre 2019, le président, le porte-drapeau et plusieurs membres de la 141^e section des médaillés militaires de Châlons-en-Champagne ont participé aux cérémonies commémorant le 101^e anniversaire de l'armistice de 1918.

En présence de nombreuses autorités civiles et militaires, monsieur Benoist Apparu, maire de Châlons-en-Champagne, a déposé une gerbe devant la plaque consacrée au soldat américain inconnu de la Première Guerre mondiale. En effet, le lundi 24 octobre 1921, une chapelle ardente a été érigée dans le hall de l'hôtel de ville de Châlons-sur-Marne où le sergent Edward

LE CRÉATEUR FRANÇAIS DE DRAPEAUX BRODÉS

490, Allée du Millésime
26600 MERCUROL-VEAUNES

04 75 08 24 87
www.manufetes.com

FABRICATION FRANÇAISE

LES MÉDAILLES MILITAIRES
MERCUROL-VEAUNES

F. Younger, héros de la 1^{re} Guerre mondiale, a choisi parmi 4 cercueils celui qui contenait les restes du futur soldat inconnu américain qui sera ensuite inhumé au cimetière nationale d'Arlington.

Le lieutenant Tollefson de l'US Air Force, représentant le consul général des États-Unis à Strasbourg, a prononcé une allocution rappelant les liens d'amitié qui unissent la France et les États-Unis.

Les autorités se sont ensuite rendues au monument aux morts pour une prise d'armes et un dépôt de gerbes, suivie d'une remise de décoration et de la lecture du message de madame Darrieussecq, secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées. Cette cérémonie était présidée par le général de division Franck Nicol, avec la participation de 3 sections et du drapeau du 8^e régiment du Matériel qui rendaient les honneurs.

Une réception dans le grand salon de l'hôtel de ville clôturait ces manifestations.

52 HAUTE MARNE 330 – Chaumont Nogent

Hommage au général de Gaulle



Pour le 49^e anniversaire de la mort du général de Gaulle, un grand nombre d'unités et d'autorités avaient fait le déplacement à Colombey-les-Deux-Églises.

En particulier 171 élèves de Saint Cyr, promotion compagnons de la libération, ainsi que des détachements du porte-avions Charles de Gaulle, du 61^e régiment d'Artillerie, de l'école de gendarmerie de Chaumont. Prestation rehaussée par la nouba du 1^{er} régiment de tirailleurs et survol du dispositif par des hélicoptères de l'armée de Terre.

Des autorités parisiennes avaient fait le déplacement : monsieur Hervé Gaymard, madame Anne Hidalgo, les maires des villes compagnons de la libération, et bien sûr toutes les autorités haut-marnaises.

Notre section assurait aux côtés de la délégation militaire départementale l'accueil et la mise en place des autorités avec : son président J-P Paquet, ses vice-présidents F. Picard et J-C Legros, des membres du comité et de la section messieurs J-C Debout et F. Bazile. Notre drapeau était porté par J. Decourselle. Une exposition « Eisenhower – De Gaulle » et un moment de convivialité terminaient cette cérémonie de haute tenue.

330 – Chaumont Nogent

Un porte-drapeau à l'honneur

Le 11 novembre à Châteauvillain, au cours de la cérémonie de la commémoration de l'armistice de 1918, madame Marie-Claude Lavocat a remis à notre porte-drapeau, Christophe Husson Thomassin, son insigne de plus de 3 ans dans sa fonction. Ceci en présence du président J-P Paquet, du chef d'escadron S. Frappart et de l'adjudant-chef F. Briffaux, membres de notre section. (Photo : J-C Debout)



54 MEURTHE-ET-MOSELLE 44 – Nancy

Un chevalier de plus à la 44^e section de Nancy et environs



Par décret en date du 29 avril 2019, monsieur Lionel Paulus, adhérent de la SNEMM, a été nommé chevalier de l'ordre national du Mérite.

Lionel Paulus est né le 21 avril 1961 à Blâmont (54). À l'issue de ses études, il s'engage à 18 ans dans les Transmissions de l'armée de l'Air. Après l'École des sous-officiers de Chambéry, il est affecté à Taverny. Volontaire pour servir en tous lieux et en tout temps, il participe à plusieurs séjours et missions extérieures. De 1983 à 1984 il est à Djibouti. À l'issue, il retrouve Taverny pour 5 ans. En 1988 il est envoyé au Tchad dans le cadre de l'opération Épervier. En 1989, alors affecté à Mont-de-Marsan, il est de nouveau envoyé en mission au Tchad. En 1998 il intègre le service des ambassades jusqu'en 2007 ; il séjournera en Afrique du Nord, Centrale, de l'Ouest, ainsi qu'au Proche-Orient, au Moyen-Orient et aux Émirats arabes unis. Sergent en 1981, sergent-chef en 1987, adjudant en 1997, il termine sa carrière le 21 avril 2019 avec le grade d'adjudant-chef.

Ses brillants états de service lui valent de nombreuses récompenses dont 5 lettres de félicitations. Il obtient la médaille d'Outre-Mer en 1984, le titre de reconnaissance de la Nation en 1994, la médaille d'or de la Défense nationale en 2003, la Médaille militaire en 2008 et la croix du combattant en 2013. Quittant le service actif, il s'engage dans la réserve opérationnelle où il anime des Journées Défense et Citoyenneté au service de la base aérienne 133 de Nancy-Ochey. Marié, père de trois enfants, Lionel Paulus pratique différents sports, notamment au sein du club de tir de Nancy. Sa décoration lui a été remise le 2 octobre 2019 par monsieur Jean-Paul Viry, administrateur de la SNEMM, président de la 44^e section de Nancy et de l'UD 54 en présence de son épouse et des membres du comité. Toutes nos félicitations.

56 MORBIHAN 844 – Port-Louis

Paëlla, discussions et histoires



Le dimanche 29 septembre 2019, la 884^e section de la Médaille militaire de la région de Port-Louis (56) organisait sa traditionnelle journée de détente des Dames d'entraide à l'espace des grands chênes sur la commune de Nostang. Après l'accueil de la quarantaine de participants par notre président Joël Audran et Marie-Claude Dumortier, présidente des Dames d'entraide, c'est avec bonne humeur et surtout bon appétit que nous avons dégusté une excellente paëlla.

Rassasiés, après de multiples discussions animées et autres petites histoires, nous nous sommes prêtés à l'incontournable photo de groupe avant de nous quitter ravis en promettant de revenir encore plus nombreux l'année prochaine.

57 MOSELLE 1217 – Boulay-Bouzonville

Une excellente journée de cohésion, mais endeuillée par la suite

Vendredi 13 septembre 2019, a été organisée par notre secrétaire Jean-Louis Dalstein une journée de cohésion. C'est ainsi qu'une trentaine de participants (médailleurs et épouses) ont embarqué à Remich (Grand-Duché de Luxembourg) à bord du *Roude Leiv* pour une croisière au fil de la Moselle et de la Sarre avec passage de trois écluses. C'est ainsi qu'en une journée nous avons franchi 3 frontières (France – Luxembourg – Allemagne) tout en dégustant à bord le déjeuner arrosé d'un vin de la Moselle luxembourgeoise. Après une halte de deux heures à Saarburg (Allemagne), nous avons rejoint notre port d'attache à Remich vers 19h30. Cette belle journée s'est déroulée en toute convivialité et bonne humeur. Malheureusement, un de nos camarades médaillés ayant participé à cette journée, Paul Darreye est décédé subitement le 20 septembre. Paul avait rejoint notre section en 2013 après s'être vu décerner la Médaille militaire le 3 novembre 2012.



62 PAS-DE-CALAIS 196 – Berck-sur-Mer et environs

101^e anniversaire de l'armistice du 11 novembre

Pour le 101^e anniversaire de l'armistice du 11 novembre, une importante cérémonie emprunte d'émotions s'est déroulée au monument aux morts de la ville de Berck-sur-Mer, ainsi qu'au monument des infirmières et au carré militaire où reposent les corps de 242 soldats, décédés des suites de leurs blessures dans les hôpitaux de Berck lors de la Première Guerre mondiale. Comme chaque année, le maire de Hythe (Grande-Bretagne) et les associations patriotiques de cette ville avaient fait le déplacement. Pour l'occasion la section locale des médaillés militaires a déposé une gerbe au pied de la flamme du souvenir. Les nombreux enfants présents ont ensuite fleuri les tombes de soldats.



1374 – Montreuil-sur-Mer

Investiture

Répondant à l'invitation de la cheffe d'escadron Anaïs Prévot commandant la Compagnie de Gendarmerie d'Écures, les présidents des deux sections accompagnés des porte-drapeaux, ont assisté, en présence des autorités locales, à la prise d'armes organisée le 08 novembre 2019 pour l'investiture de la majeure Odile Riquoir à la tête de la brigade territoriale autonome de Merlimont (62), située non loin du Touquet. Médaille militaire, au parcours professionnel déjà bien rempli, la majeure Riquoir a servi notamment en unité spécialisée dans la prévention de la délinquance juvénile et a été formée auprès du GIGN pour être négociatrice régionale. Elle a embrassé sa carrière au début des années 90 à une époque où les femmes étaient peu représentées dans la gendarmerie. La majeure devrait

prochainement rejoindre les rangs de la 196^e section des médaillés militaires de Berck, présidée par notre camarade Guy Desoubry.



67 BAS-RHIN 236 – Strasbourg

En randonnée au détour d'un chemin

Au lieu-dit Rasten, une magnifique croix rurale en grès honorait la mémoire d'un bûcheron victime d'un accident mortel. Malheureusement en 1939 elle fut renversée par un char qui manœuvrait dans ce secteur de Tannenwald.

Le recteur Léon Schneider, curé de Marmoutier fut reçu par le colonel Charles de Gaulle, commandant le 507^e régiment de chars, qui lui promit de la faire redresser. Le socle a pu être réutilisé mais le crucifix brisé fut remplacé au frais de l'armée française par une croix en fer forgé.



69 RHÔNE 534 – Villeurbanne Decines Meysieu

Les 100 ans d'un aviateur

Le 17 octobre 2019, le président de la 534^e section et l'ensemble des sociétaires se sont réunis au restaurant du Grand Large pour fêter dignement les 100 ans de notre ami Jean Trambouze.

Né le 13 octobre 1919, engagé volontaire en 1937 pour une durée de 5 ans, il réussit le concours des apprentis mécaniciens de Rochefort-sur-Mer. En mars 1939, il obtient le brevet de mécanicien navigant et est affecté au groupe 1/55 basé à Lyon Bron. Il participe à la campagne de France et se trouve à Oran au moment de l'armistice. Il est affecté au groupe de bombardement 1/31 sur la base d'Istres. Après dissolution de son groupe, il est mis en congé libérable. Rappelé en 1944, il est affecté au groupe 1/35 « aviation des Alpes », il rejoint la base aérienne de Cazaux au sein de l'ETOM 82. En mars 1945, il est affecté à Bamako. En 1949, il part à Avord pour suivre la spécialité radio navigant. En 1953, il est désigné pour l'Indochine et plus précisément à l'escadron 1/64 Béarn sur la base de Nhatrang. Il effectue de nombreuses missions de parachutage et d'évacuations sanitaires et participe à l'opération Castor sur Dien Bien Phu. De retour en métropole, il est affecté à Blida en Afrique du Nord et prend sa retraite en 1963 totalisant 1 608 heures de vol dont 72 missions de guerre.

De retour à la vie civile, il entre à la société Transair pour effectuer des missions de convoyage, d'essais moteurs et finira chef d'atelier.

Cité à l'ordre de l'aviation de bombardement en Indochine, titulaire de la Médaille militaire en 1953, de la croix de guerre TOE en 1954 avec étoile de vermeil, chevalier de l'ordre du Mérite en 1996,

médaille coloniale et croix du combattant (2 citations). Il s'engage dans le monde combattant au sein de la section. Vice-président de l'UMAC, de la section des médaillés militaires. Membre de l'association des Vieilles Tigres, son ancien escadron lui offre son patch pour ses 100 ans avec le fameux Juncker. Membre de l'union des Sous-officiers en retraite, il reçoit cette année la médaille d'or et son diplôme de la SNEEM. Son sourire, sa prestance, son ouverture d'esprit, sa gentillesse, sa présence à chaque réunion ou repas, Jean est un exemple pour tous. Respect Jean.



71 SAÔNE-ET-LOIRE 238 – Chalon-sur-Saône

Une belle centenaire

Le 27 février 2019, le président accompagné de la vice-présidente des Dames d'entraide, madame Françoise Joly, de veuves ou dames d'entraide, mesdames Georgette François, Josette Lallement et Marie-Noëlle Poisot, ont honoré la centenaire de la section. Depuis 18 mois, Renée Pearl Gadet réside dans le cadre des Maisonnées des Peupliers à Chagny (71). Née à Chalon-sur-Saône le 27 février 1919, Renée tient son deuxième prénom Pearl eu égard à son parrain, citoyen américain ami de son papa pilote durant la Première Guerre mondiale. D'un caractère joyeux, aimant rire, Renée se souvient de son enfance passée sur la base aérienne de Longvic (21) où son père avait été affecté. Pendant sa vie professionnelle elle a exercé le métier de couturière à l'enseigne « le Pauvre Diable » à Dijon où elle a eu l'occasion de rencontrer l'actrice Gaby Morlay. En 1940, elle a épousé Jean Gadet, militaire de carrière et a connu plusieurs garnisons (Chalon-sur-Saône, Salon-de-Provence, en Allemagne, au Maroc). De cette union sont nés trois enfants dont 2 résident au Canada, pays qu'elle a visité à plusieurs reprises. Bien que dotée d'une excellente mémoire, Renée a gommé la majorité de ses mauvais souvenirs ne gardant que ceux qui la rendent forte.

Cette agréable manifestation de sympathie où Renée, entourée de membres de sa famille, de sa résidence, a été organisée conjointement avec la directrice de l'établissement et s'est clôturée par un délicieux goûter avec distribution de fleurs et cadeaux, le tout arrosé au champagne.



85 VENDÉE 1105 – Chantonnay

Une esplanade colonel Arnaud Beltrame

La 1105^e section et l'UNC de Bazoges-en-Pareds ont uni leurs efforts pour une cérémonie particulière pour commémorer l'armistice de 1918 avec l'inauguration d'une esplanade en hommage au colonel Arnaud Beltrame, officier de gendarmerie assassiné le 23 mars 2018 par un

terroriste islamiste. La plaque a été dévoilée par Eric Rambaud, le maire, accompagné d'Estelle Gautier de l'ONAC/VG, du député Pierre Henriot et du sénateur Bruno Retailleau. La gendarmerie, sensible au geste, avait mis en place un piquet d'honneur en armes aux ordres du major Gaillard et l'ordre du jour a été lu par le chef d'escadron Sztimer, commandant le groupement de gendarmerie de Fontenay. Un officier du Centre Militaire de Formation Professionnelle de Fontenay-le-Comte et une dizaine de jeunes sapeurs-pompiers étaient également présents. « Chaque fois qu'un gendarme, un policier, un pompier est insulté, blessé, le monde combattant l'est aussi » a souligné le président de la 1105^e section, également président de la section de l'UNC, en mettant en avant le dévouement de ces femmes et de ces hommes au quotidien. Cette initiative conjointe avait pour but de mettre en avant le courage, la bravoure de cet homme que tous les intervenants ont salué et aussi l'engagement citoyen. Arnaud Beltrame c'est : « mon Âme à Dieu, mon Corps à la Patrie et mon Honneur à Moi » a conclu le président des deux sections. Au cours de la cérémonie, le drapeau du Devoir de Mémoire des écoles est passé de l'école Paul-Henri Tisseau à l'école Sainte-Marie. Thierry Chevallereau, médaillé militaire, a reçu la médaille du Mérite de l'UNC pour ses recherches sur les 87 morts gravés dans le marbre du monument aux morts.



1456 – Les Herbiers

Une belle récompense



Lors de la cérémonie du 11 novembre 2019 à La Pommeraie (Vendée), notre camarade Bernard Grimaud a été décoré de la Médaille militaire par le général Philippe Du Boisbaudry, en présence du maire M. Martineau, du président de section Roland Godard et autres maires délégués du

canton. Après cette remise officielle, Maurice Cogny, membre de la section, a rappelé les états de services du récipiendaire.

Le 7 septembre 1957, il est appelé sous les drapeaux. Trois jours après, il embarque pour l'Algérie où il rejoint le 3^e régiment des tirailleurs sénégalais. Il est affecté dans le Djebel à Safia à la frontière tunisienne (zone Est constantinoise) où il participe à toutes les opérations sur le terrain (embuscades, escortes, ravitaillement, etc.). Le 2 février 1959 en escorte d'un convoi de ravitaillement, c'est l'arrêt brutal et armé sous le feu de l'ennemi rebelle, la riposte s'engage. Après cette attaque hélas, des camarades sont tombés, d'autres blessés grièvement. Bernard s'est particulièrement distingué et se porte à secourir ses camarades blessés. Il est cité à l'ordre du régiment et reçoit la croix de la Valeur militaire avec étoile de bronze. Le 4 décembre 1959 il est libéré après 27 mois et 9 jours de service militaire et rejoint sa famille à La Pommeraie. Nous adressons, bien évidemment, toutes nos plus vives et chaleureuses félicitations à notre camarade Bernard.

Congrès départemental



Le 18^e congrès départemental des sections de la Médaille militaire de l'Yonne s'est tenu le 12 octobre 2019 en la salle des Joinchères à Venoy (89) en présence de 53 participants. À 9h30, le président de l'U.D., également président de la section, Michel Roy a déclaré ouvert ce congrès. Il a souhaité la bienvenue à l'ensemble des participants, puis a présenté les

excuses des absents. Un instant de recueillement a été observé en mémoire des adhérents, des membres des familles et des militaires décédés au cours de l'année écoulée.

Dans son introduction, il a regretté la baisse récurrente des effectifs malgré les initiatives prises auprès des différentes institutions et la baisse significative du nombre d'attribution de décoration dans les divers ordres nationaux. Il a commenté brièvement les décisions du dernier congrès national avant d'aborder les sujets d'actualité tels que : la dissolution de la section de Joigny, la présence du drapeau tricolore sur le cercueil de nos disparus. Il a ensuite cédé la parole aux présidents d'Auxerre (en la personne du vice-président), d'Avallon et de Sens qui, après avoir communiqué leurs effectifs ont fait part des activités de leurs entités et pour eux aussi, des difficultés à recruter de nouveaux adhérents.

À 11h le président salua l'arrivée des personnalités civiles et militaires ayant répondu à notre invitation. Après avoir prononcé quelques mots, elles ont remis trois décorations : médaille associative échelon Vermeil à Michel Roy, diplômes des 25 ans de port de la Médaille militaire à nos camarades Yvon briaix et René Klein. En remerciement du prêt gracieux de salles, notre président a remis deux objets de prestige aux maires de Vaux et Venoy. Il a également remercié notre camarade Michel Deshayes qui a œuvré pour nous obtenir la salle du congrès.

À midi, en présence des porte-drapeaux et d'une grande partie de l'assemblée, une gerbe a été déposée au monument aux morts de la commune de Venoy.

À l'issue, le traditionnel vin d'honneur offert par la municipalité d'Auxerre a permis à chacun de dialoguer et de faire plus ample connaissance.

Le repas amical servi sur place à 72 convives a été animé par le duo *Entre eux deux* clôturant ainsi cette excellente journée.

176 – Auxerre

Cérémonie mémorielle à Auxerre

Le 11 novembre 2019, à l'occasion de la journée mémorielle de la grande guerre, une manifestation s'est déroulée à Auxerre en présence des plus hautes autorités civiles et militaires du département. Les médaillés militaires d'Auxerre n'ont pas oublié les valeureux soldats de ce terrible conflit. Au cours de cette cérémonie, une gerbe aux couleurs de la Médaille militaire a été déposée au pied du monument aux morts de la ville par le vice président, Jean-Pierre Grizeau et Jean-Claude Legrand.



Charles Ramondouba



Charles Ramondouba est né le 3 mai 1922 à Diego-Suarez à Madagascar.

Incorporé dans l'armée de Terre, le 4 mai 1943 au 8^e bataillon malgache à Diego-Suarez et rejoint Fréjus en 1946, puis est affecté à la direction des Troupes de Marines.

Durant 20 années,

il alterne les affectations au ministère de la Guerre, à Paris, et les postes Outre-Mer, accompagnant les hautes autorités avec lesquelles il travaillait, en raison de ses grandes qualités professionnelles.

Il a ainsi servi au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, à Madagascar, au Tchad, au Congo et à Djibouti.

Il est décoré de la Médaille militaire le 23 décembre 1957 et quitte l'institution en 1970, pour rejoindre son épouse de nationalité monégasque, fonctionnaire au ministère d'État, et s'installe sur le « Rocher » afin de jouir de la retraite de son grade d'adjudant-chef. Mais il ne sait pas rester inactif et, fort de son expérience et de ses compétences, il intègre le musée Océanographique comme secrétaire trilingue auprès du commandant Cousteau. Il y sera apprécié durant 19 années.

Toujours aussi passionné par le métier des armes et désireux de conserver le lien qui l'unit à la Défense, il assure naturellement la présidence de l'Aide au Anciens Militaires et Anciens Combattants de Monaco et Beausoleil dont le but est de participer au devoir de mémoire, aux fêtes et cérémonies militaires et patriotiques. Pendant 4 années, il va assurer sa mission avec le souci constant d'apporter à ses adhérents le meilleur service possible.

En 1985, monsieur Delaye, président de la 40^e section des médaillés militaires le recrute pour en faire son secrétaire. Il s'engage immédiatement dans cette nouvelle fonction avec les qualités qui le caractérise

depuis toujours. Il va assurer cette fonction durant 20 ans. Il devient président de la 40^e section. Là encore, ses compétences seront mises en exergue et il acquiert rapidement d'adhésion, l'amitié et l'admiration de l'ensemble des membres.

Présent à toutes les cérémonies militaires, commémoratives et patriotiques, il participe, de la plus belle manière, au devoir de mémoire envers nos glorieux anciens.

En mars 2013, âgé de 91 ans, et après 28 années d'activité au sein de la section, il me passe le relais au cours de l'assemblée générale statutaire et devient président honoraire.

Homme de très grande valeur, à la carrière exceptionnelle, il totalise trente neuf années d'activité militaire et civile et vingt huit années de bénévolat pendant lesquelles il a toujours servi avec un indéfectible dévouement, témoignant en permanence des plus hautes qualités militaires, professionnelles et humaines. Ses dernières années se sont passées dans le cocon douillet de la résidence *A Qiétude* qu'il a tant apprécié. Il s'est éteint le 5 juillet au C.H.P.G.

Adieu Charles tu vas nous manquer !

SARL

PROTON CAPILLERY

maison fondée en 1945



Pour tous renseignements,
n'hésitez pas
à nous consulter,
vous serez
toujours bien
accueillis.

FABRICANT

spécialisé dans les drapeaux brodés

68, rue St-Pierre de Vaise - 69009 LYON
Tél. 04 72 85 64 80 • Fax 04 72 85 64 89
e-mail : proton-capillery@wanadoo.fr

Marthe alias Fräulein Ulrich code « Chichinette » a été honorée

Le saviez-vous ? Dans nos rangs nous comptons un membre ayant un parcours hors du commun. Il s'agit de **Marthe Hoffnung**, épouse Cohn, femme de l'ombre, au service de la France pendant la guerre 39/45.

Son histoire : née en avril 1920 à Metz (57), de confession juive, elle quitte la Lorraine en 1939 dès l'invasion allemande. Avec sa famille, Marthe se réfugie à Poitiers. Munie de faux papiers elle aide de nombreuses personnes à fuir la zone occupée (environ 200 personnes). Sa famille subit la répression nazie, son fiancé résistant a été fusillé en octobre 1943 et sa sœur arrêtée par la Gestapo en juin 1942 avant d'être déportée.

En 1944, dès l'arrivée des alliés, elle s'engage au titre de la 1^{re} armée française. Souhaitant servir en qualité d'infirmière, en raison de sa formation initiale, elle est finalement affectée au 151^e RI en Alsace où elle assure pendant quelques temps un rôle social auprès de nos soldats. Sa blondeur, ses yeux bleus, sa maîtrise parfaite de la langue allemande, sont des atouts qui permettent au colonel Fabien de la recruter dans les services de renseignements, elle est ainsi rattachée aux commandos d'Afrique. Une mission importante lui est confiée : « *infiltrer les lignes allemandes et fournir les renseignements utiles pour faciliter nos troupes à pénétrer en Allemagne* ».

Le 11 avril 1945 à la 14^e tentative, elle pénètre enfin en Allemagne via la Suisse. Ainsi, à 24 ans Marthe, alias Fräulein Ulrich brave alors tous les dangers de la guerre : le froid, la faim, les guets-apens, mais aussi ceux de l'espionnage ; les manipulations, l'attente de l'action, l'angoisse du danger qui rode, pour obtenir de précieux renseignements. Elle signale notamment aux forces alliées : l'abandon par les allemands de la ligne Siegfried, l'emplacement d'une importante embuscade en forêt noire, ..., permettant ainsi une avancée rapide de nos troupes en Allemagne .

Aujourd'hui Marthe vit en Californie. Elle écrit son histoire, qui témoigne du destin singulier d'une femme hors du commun qui mena un combat contre le nazisme.



Outre son livre *derrière les lignes ennemies* et le film documentaire *Chichinette, ma vie d'espionne**, à l'âge de 99 ans, d'une mémoire indéfectible, dynamique, elle prend son bâton de pèlerin et entreprend par ses témoignages, ses conférences, une véritable mission de devoir de mémoire auprès des jeunes générations afin de se souvenir de cet événement historique tragique et de ses victimes pour que cela ne se produise plus.

La Médaille militaire lui a été concédée en 1999, elle est promue au grade de chevalier de la Légion d'honneur en 2004, la médaille de la reconnaissance de la Nation lui est attribuée en 2006. Elle détient la croix de guerre depuis 1945 et deux citations. Marthe adhère à notre société en 2000.

Le 6 novembre 2019, elle répond à une invitation de la mairie de Saint-Gilles-Croix-de-Vie (85). À l'issue de sa conférence, sous les applaudissements d'un public nombreux, conquis par son témoignage et sa personnalité attachante, Marthe Cohn a été honorée. La médaille d'or de la SNEMM et le diplôme d'honneur lui ont été remis par le président de l'UD85 accompagné de Marc Wozniwicz président de la 1383^e section locale.

Marthe est un modèle d'engagement patriotique et une ambassadrice du devoir de mémoire. ★

Le président de l'UDSLMM85 - Daniel Collot

* date de sortie le 30 octobre 2019

Dans les champs des Flandres

Né à Guelph, en Ontario, le 30 novembre 1872 dans une famille presbytérienne écossaise, John Mc Crae a obtenu un baccalauréat en médecine en 1898 à l'Université de Toronto. Il a travaillé en tant qu'officier résident à l'hôpital général de Toronto de 1898 à 1899. En 1914 il s'engage comme volontaire dans la Grande Guerre. Il a emmené avec lui un cheval nommé Bonfire, un cadeau d'un ami. En avril 1915, John Mc Crae se retrouve dans les tranchées d'Ypres, ville flamande en Belgique. Il perd au cours des combats un de ses meilleurs amis qui fut inhumé dans une tombe de fortune marquée d'une simple croix de bois où les coquelicots sauvages poussent entre les rangées. Le lendemain il compose son illustre poème.

*Au champ d'honneur, les coquelicots
Sont parsemés de lot en lot
Au près des croix; et dans l'espace
Les alouettes devenues lasses
Mêlent leurs chants au sifflement
Des obusiers.
Nous sommes morts,
Nous qui songions la veille encor'
À nos parents, à nos amis,
C'est nous qui reposons ici,
Au champ d'honneur.
À vous jeunes désabusés,
À vous de porter l'oriflamme
Et de garder au fond de l'âme
Le goût de vivre en liberté.
Acceptez le défi, sinon
Les coquelicots se faneront
Au champ d'honneur.*

John McCrae



Le saviez-vous ?

→ Le Petit LU

Lorsqu'à Nantes, en 1886, Louis Lefevre Utile, fils des fondateurs de la société LU imagine ce biscuit, son but est de créer un gâteau qui puisse être mangé tous les jours. D'où son idée originale de représenter le « temps » :

- **1 gâteau** représente **1 année**,
- Les **52 dents** représentent les **52 semaines** de l'année,
- Les **4 coins** représentent les **4 saisons**,
- Ce biscuit qui mesure **7 cm** fait référence aux **7 jours de la semaine**,
- Et les **24 petits points** s'identifient aux **24 heures** de la journée.
- Pour la forme et le lettrage, il s'est inspiré d'un napperon de sa grand-mère.



La recette a bien fonctionné puisque 6400 tonnes de véritables Petits Beurre LU se vendent chaque année. Cette info nous en bouche un coin !

→ Le pays le moins peuplé ?

Pris en sandwich entre la Russie au Nord et la Chine au Sud, la Mongolie possède la plus faible densité au km² de population. Elle est estimée à 1,9 habitant au km² pour une surface de 1,5 million de km², soit un tout petit peu moins que l'Alaska. Réputée pour ses vastes étendues sauvages et sa culture nomade, la Mongolie compte pourtant quelques grandes villes, à l'image de la capitale Oulan-Bator où vivent près de 1,5 million de Mongols. Contrastant avec le reste du pays, sa densité est de 307 habitants au km².

→ La Grande Muraille de Chine est-elle visible depuis la lune ?

On connaît tous la phrase qui prétend qu'elle serait la seule construction humaine visible à l'œil nu depuis la lune. C'est faux ! Aux endroits les plus massifs, 10 mètres séparent les deux cotés du mur. Voir un objet de 10 m de large à 385 000 km – soit la distance Terre - Lune – revient à voir une chose qui mesure 1 cm située à 350 km de distance. Malgré sa longueur, la Grande Muraille est donc bien trop étroite pour être vue à l'œil nu depuis notre satellite.

Origine des Hussards

Le terme hussard est un emprunt au hongrois *huszár* qui signifie « vingtième » parce que, dans les guerres contre les Turcs, chaque village devait procurer sur vingt manes (une surface de territoire donnée) un homme équipé d'un cheval.

Les hussards furent avant tout employés pour la reconnaissance et les raids pour approvisionner l'armée en marche. Au combat, leur fonction était également de harceler l'ennemi, de s'emparer des batteries d'artillerie ou de pourchasser les troupes en débâcle.

Avec le temps, ils devinrent une troupe d'élite à l'uniforme coloré. Leur armement laissa de côté la lance pour la carabine légère et les pistolets ; le sabre fut conservé et acquit même le statut d'élément caractéristique du hussard descendu de cheval. Il pend en effet très bas derrière les jambes, et les courroies qui le retiennent supportent aussi la sabretache (pochette plate ornée de l'emblème du régiment).

Plus tard les hussards ont été reconvertis en unités d'honneur ou en unités cuirassées. Aujourd'hui les armées française, britannique et néerlandaise conservent des unités dites *de hussards* dans leurs forces blindées.

Tout amateur d'histoire connaît la silhouette si caractéristique du hussard, cavalier léger emblématique des guerres du Premier Empire. Spécialisé dans l'escarmouche et la reconnaissance, les régiments de hussards étaient réputés pour leur hardiesse et leur impétuosité, n'hésitant pas à montrer leur bravoure lors de faits d'armes spectaculaires. Citons parmi ceux-ci les exploits de la brigade infernale du général Charles Louis de Lasalle, formée des 5^e et 7^e Hussards, capturant avec 500 cavaliers la forteresse de Stettin, comptant 6 000 hommes de garnison et 160 canons. Ce général au tempérament particulièrement enflammé aura sans doute fait plus que bon nombre d'historiens pour entretenir la réputation de ces cavaliers d'élite, fondant la société des assoiffés, et ayant eu cette phrase célèbre « *tout hussard qui n'est pas mort à 30 ans est un jean-foutre* ». Ce général est mort à 34 ans tué d'une balle en plein front lors de la bataille de Wagram (5 et 6 juillet 1809).

Les hussards vont de nouveau s'illustrer de façon originale lors de la bataille navale du Texel.

Le 18 octobre 1794, quelques mois après la bataille de Fleurus qui a une nouvelle fois sauvé la France révolutionnaire de l'invasion, le général Charles Pichegru passe la Meuse et entre en Hollande.

En janvier 1795, il prend ses quartiers d'hiver à Amsterdam, capitale des Provinces-Unies, qui s'étaient émancipées deux siècles plus tôt de la tutelle des Habsbourg. À l'aube du 21 janvier 1795, en mer de Frise, va se dérouler une bataille comme l'Histoire n'en a jamais connu ni avant ni après.

La saison s'annonce particulièrement rude : les canaux, fleuves et même le Zuiderzee, la mer intérieure des Pays-Bas, se trouvent pris par les glaces. Le 20 janvier, Pichegru apprend que la flotte hollandaise, en route vers la Grande-Bretagne, est prise dans les glaces, entre le port du Helder et l'île du Texel, dans la province de Frise, à 80 kilomètres au nord d'Amsterdam (le Texel est la première île du chapelet de la Frise).



Charge du 4^e régiment de hussards à la bataille de Friedland en 1807.

Il envoie vers elle son avant-garde sous les ordres d'un général batave rallié aux Français, Johan-Willem De Winter (« l'hiver » en néerlandais !). La troupe prend la ville de Haarlem, cependant qu'un détachement de hussards et de tirailleurs poursuit sa route vers le Helder sous les ordres du commandant Lahure. Il arrive dans la nuit du 20 au 21 janvier 1795 sur les dunes en vue des navires : quelques navires marchands et 14 beaux vaisseaux de ligne, avec un total de 850 canons, inclinés sur le flanc.

À l'aube, les hussards emmitoufflent les sabots des chevaux pour ne pas être entendus des marins ; ils prennent chacun un tirailleur en croupe et s'engagent sur la mer gelée. Sommés de se rendre, les marins signent leur reddition le 23 janvier. Un navire anglais qui tentait de s'enfuir en se frayant un chenal dans la glace est arrêté par un détachement du 8^e régiment de hussards. La domination de la France sur les anciennes Provinces-Unies est complète.

Si cette victoire a peu d'incidence sur le déroulement de la première coalition européenne contre la France révolutionnaire elle n'en recueille pas moins un grand écho dans l'opinion.



La prise de la flotte hollandaise par le 8^e régiment de hussards. Bénéfrique hiver.

Autre fait marquant : le chef de bataillon Pajol est nommé le 25 mai 1799, par le général en chef Masséna, chef de brigade sur le champ de bataille où il vient de se distinguer : ayant eu son cheval tué dans une charge en avant de Winterthur, il tombe au pouvoir des autrichiens mais le capitaine Gérard rallie son escadron, charge l'ennemi et délivre son commandant, qui, dépouillé de ses vêtements, monte un cheval de prise, ranime l'ardeur de ses cavaliers et tombe sur les autrichiens qu'il disperse. C'est lors de cette charge que Pajol criera « Saxe-Conflans, bannière au vent » qui deviendra la devise du 4^e régiment de hussards. De leur origine orientale, ils conserveront une tenue bien particulière, avec une coiffe



Un hussard équipé du mousqueton modèle 1786 cal.69.



L'arme principale du hussard lors des batailles de l'Empire : le sabre.

souvent ornée de fourrure, un pourpoint et un manteau courts qui deviendront le dolman et la pelisse. Ils vont surtout introduire dans la cavalerie française, jusque là attachée aux lames droites utilisées d'estoc, l'usage des épées courbes, inspirées des armes ottomanes.

De nos jours, les hussards ont délaissé leurs chevaux au profit de blindés. Actuellement il ne reste en activité que trois régiments de hussards en France : le 1^{er} régiment de hussards parachutistes de Tarbes, le 2^e régiment de hussards à Haguenau et le 3^e régiment de hussards stationné à Metz. ★



Ils ont remplacés les chevaux... par le véhicule blindé léger Panhard.

Médaille Militaire et réglementation

Il arrive encore trop fréquemment que des présidents de sections recherchent des renseignements à propos des conditions de remise de la Médaille Militaire. Cette décoration récompense des faits militaires et ne peut, par conséquent, être remise que par un militaire d'active. Afin de préserver toute la solennité et le prestige qui entoure cet événement, il est nécessaire de se conformer aux dispositions suivantes.

Le médaillé militaire est en droit de porter sa décoration dès la publication au Journal Officiel du décret de concession.

Les textes n'en rendent pas obligatoire la remise officielle. Cependant, lorsque le bénéficiaire souhaite être décoré à l'occasion d'une manifestation publique, il est impératif de respecter les consignes prescrites par l'article R-148 du Code de la Légion d'honneur et de la Médaille Militaire en vigueur depuis le 13 mars 2015 (décret modificatif n° 2015-265 du 11 mars 2015)*.

La remise de la Médaille Militaire a lieu dans les conditions suivantes :

- 1- Pour les militaires, au cours d'une cérémonie militaire, par l'autorité accomplissant la revue des troupes ou par le militaire désigné par elle à cet effet ;
- 2- Pour les autres récipiendaires, soit selon les modalités définies en « 1 » lorsqu'ils le souhaitent et que les circonstances le permettent, soit par le délégué militaire départemental, le commandant d'armes de la garnison ou un officier général en deuxième section ayant reçu délégation expresse à cet effet du délégué militaire départemental territorialement compétent.

L'autorité chargée de la remise adresse à haute voix au récipiendaire les paroles suivantes : « *Au nom du Président de la République, nous vous conférons la Médaille*

Militaire ». Elle lui attache la médaille sur la poitrine (côté gauche) présentée sans autre décoration.

Il résulte de cette réglementation que seule l'autorité militaire est en mesure de procéder à cette cérémonie.

Si rien ne s'oppose à l'organisation de réunions destinées à honorer le nouveau médaillé militaire, il reste que toute remise de la Médaille Militaire assurée par une autre autorité que militaire et sous une forme autre que celle définie à l'article R-148 est absolument proscrite.

> La vigilance de tous nos sociétaires, et particulièrement celle des présidents de sections, est très précieuse pour l'éthique de la SNEMM. À noter que tout manquement dont nous avons connaissance est signalé au Grand Chancelier de la Légion d'honneur.

www.legifrance.gouv.fr



Décret du 30 octobre 2019 Ordre National du Mérite en faveur des militaires n'appartenant pas à l'armée active
(JORF n°0255 du 1^{er} novembre 2019)

CHEVALIER

JOUFFROY

Ernest

144

BESANÇON

Ci-après la liste de ceux de nos adhérents récemment récompensés. Nous leur renouvelons nos sincères félicitations. (Pour toutes questions : chancellerie@snemm.fr ou 06 89 36 82 44).



**Décret du 30 octobre 2019 portant concession de la Médaille Militaire
en faveur des militaires n'appartenant pas l'armée active
(JORF n°0255 du 1^{er} novembre 2019)**

Nom	Prénom	Section	
AIT ZIANE	Mohand	141	CHALONS EN CHAMPAGNE
BARBIER	Michel	889	CANTON JARNAC & SEGONZAC
BATUT	André	1560	SUD SAINTE BAUME
BEAUBOIS	Gérard	1374	KREMLIN BICETRE-VILLEJUIF
BERTAGNOLIO	Roger	344	LA SEYNE SUR MER
BESSEYRIAS	Roger Auguste	1199	THIERS-AMBERT
BISTON	Didier	1741	PRESQU'ILE DE RHUYS
BOULINEAU	Michel	402	SABLES D'OLONNE
CALLARD	Ghislain	796	BEAUVOIR SUR MER
CAMPOS	Marcel	1784	LE BOULOU
CANALE	Gérard	719	MORHANGE
COLLET	Émile	141	CHALONS-EN-CHAMPAGNE
COURGNAUD	Bernard	1621	ST CYPRIEN
COURTIN	Michel	896	GUERET
DAHLEM	Marcel	243	SARREGUEMINES
DAUNAS	Thierry	36	TOURS
DAVID	Paul	1136	MIRIBEL
DEFAUX	Claude	1384	NEUFCHATEL SUR AISNE
DELPECH	Robert	1633	VILLEFRANCHE DE LAURAGAI
DELUCHE	Jean-André	1789	NONTRON
DUQUENNE	André	1846	CANADA
DURAND	Léon	796	BEAUVOIR-SUR-MER
DUSSAULE	Florentin	783	MONTERMEIL
FAIVRE	Georges	144	BESANCON
FENAILLE	Guy	1220	VERVINS - THIERACHE
FILLOUX	Ernest	1374	KREMLIN BICETRE-VILLEJUIF
FONFRIDE	Jacques	1823	ANGLET - BIARRITZ
FOSTIER	Claude	492	HIRSON ET DU PAYS DE THIÉRACHE
GAI	André	1789	NONTRON
GUERRE	Alain	UD61	ORNE
HERANT	Alain	1374	KREMLIN BICETRE-VILLEJUIF
HERMANN	Nicolas	1374	KREMLIN BICETRE-VILLEJUIF
HILLAIRE	Lucien	131	ANGERS
JAECK	Paul	243	SARREGUEMINES
LABUDA	Stephan	162	ARRAS
LACAZE	Marcel Jean-François	1685	TRIE SUR BAISE
LAFFILE	Michel	1374	KREMLIN BICETRE-VILLEJUIF
LANDREAU	Jacques	1456	LES HERBIERS
LAPLANCHE	Jean-Pierre	428	VALOGNES
LAYTOU	Jean-Georges	80	CAHORS
LOISEAU	Claude	213	ROYAN
MAINEMARE	Lucien	643	NEUFCHATEL EN BRAY
MARCEAU	Pierre Bernard	1610	LANGON
MARCHAT	Olivier	525	ISSOIRE
MONIER	Marc	162	ARRAS
MOUZON	Claude	946	BLAINVILLE
MUNOZ	Isidore	1061	CORBIERES ET MINERVOIS
NALON	Bernard	430	VILLEFRANCHE-SUR-SAONE
NAVARRO	Jean-François	267	TARASCON
NAVONE	Rémo	82	VERDUN
NEBOUT	Jean-Claude	1700	VILLENAVE D'ORNON
NICOLAS	Bernard	1678	LONGJUMEAU
PERRIER CORNET	Yves	1501	ST CLAUDE
PIPLARD	Georges	421	COULOMMIERS
POLLEUX GIFFAUD	Claude	1456	LES HERBIERS
RAYNAUD	Rene	682	RIBERAC
RENAUX	Jacques	133	DOUAI
ROCHARD	Denis	1598	MONTPON MENESTEROL
SCHUTZ	André	162	ARRAS
SERRANO	Manuel	186	DAX
SUBERBIE	Louis	240	BAGNERES DE BIGORRE
THEVENARD	Jean	541	DECIZE
TISSOT	Emile	134	TROYES
VERJOT	Jean-Claude	1374	KREMLIN BICETRE-VILLEJUIF
VIGNACOURT	Guy	1136	MIRIBEL
VINCENT	Claude	116	BLOIS



Décret du 30 octobre 2019 portant promotion dans l'ordre national de la Légion d'honneur en faveur des mutilés de guerre, déportés résistant et prisonniers du Viêt-Minh (JORF n°0255 du 1^{er} novembre 2019)

COMMANDEUR

DUCLOUX	Serge	195	PRESQU'ILE GUERANDAISE
----------------	-------	-----	------------------------

Décret du 30 octobre 2019 portant promotion et nomination dans l'Ordre national de la Légion d'honneur en faveur des militaires n'appartenant pas à l'armée active (JORF n°0255 du 1^{er} novembre 2019)

Nom	Prénom	Section	
OFFICIER			
GRENU	Michel	162	ARRAS
GUIART	Maurice	258	ST RAPHAEL
MONTAGNE	Guy	3000	UD75
PIGEON	Claude	132	MONTAUBAN
VURPILLOT	Rémi	282	VALENTIGNEY

CHEVALIER

HARTKOPF	Heinrich	550	AUBAGNE ET SA REGION
-----------------	----------	-----	----------------------

Décret du 30 octobre 2019 portant nomination dans l'ordre national de la Légion d'honneur en faveur des mutilés de guerre, déportés résistant et prisonniers du Viêt-Minh (JORF n°0255 du 1^{er} novembre 2019)

CHEVALIER

FAUVEL	Roger	1101	DOL DE BRETAGNE
---------------	-------	------	-----------------

Décret du 30 octobre 2019 portant promotion dans l'ordre national de la Légion d'honneur au titre des anciens combattants de la guerre de 1939-1945, des théâtres d'opérations extérieurs et de l'Afrique du Nord (JORF n°0255 du 01/11/2019)

CHEVALIER

DUGOIS	André	582	PRADES
JOUAN	Michel	UD14	CALVADOS
AVEZARD	Pierre	347	SETE
BAUER	Robert	75	MELUN
BIGAT	Christian	66	BEZIERS
BOISNARD	Bernard	1621	ST CYPRIEN
BOURCIER	Jean	522	CHOLET
CASSE	Clément	241	ARIEGE
CHAFFANEL	Jean	3000	PARIS
CHAUVEROCHE	Pierre	213	ROYAN
DAURAT	Michel	128	BRIVE
DESAPHIE	Louis	1700	VILLENAVE D'ORNON
DRIECH	René	790	BONNEVILLE
DUGUET	Daniel	3009	PARIS
ERTEL	Jean	803	SURGERES
FOURNERAT	André	117	CHARENTON
FRAISSE épouse BORRAT	Cécile	53	PERPIGNAN
GAJAC	Marcel	1585	BISCAROSSE-CANT DE PARENTI
GEOFFROY	Louis	131	ANGERS
GLERE	Adrien	786	LAVEDAN
GUYON	Robert	692	LA FERTE BERNARD
HERVIEUX	Georges	23	TUNIS
JOUAN	Michel	UD 14	CALVADOS
KERMAREC	Yves	125	VANNES
LYTWYN	Pierre	428	VALOGNES
MICAELLI	Dominique	156	CORTE
MOREAU	Guy	222	PARIS 20E
MORIN	Michel	39	BAYONNE
NEVEU	Vincent	UD75	PARIS
PEINADO	Emmanuel	828	LA CIOTAT
PERRIER	Jean	1827	CHATILLON SUR SEINE
PHILIPPE	Lucien	659	RUEIL MALMAISON
POSTIS DU HOULBEC (de)	Jacques	537	AVALLON
PUIUTTA	Silvio	912	STE BAZEILLE-MARMANDE
RAYMOND	Jean	700	LOURDES
ROINNEL	Auguste	824	PLOUBALAY
SAADALLAH	Mohamed	1620	ST LAURENT DE LA SALANQUE
SAHUT	Jean	1314	VIGNEUX-MONTGERON
SOLANGE	Georges	162	ARRAS
SOURY	Jean	36	TOURS
TESSIER	René	626	COURBEVOIE-LA GARENNE
THOMAS	Marcel	1456	LES HERBIERS
TURPAUD	Maurice	1101	DOL DE BRETAGNE
VANDEBOSSCHE	Marc	191	DUNKERQUE
ZIMMER	Marcel	214	LAVAL

CARNET

Naissances

ARTHUR, arrière-petit-fils de Gilbert et Denise DE SAINTE-MARSEVILLE 286° (59)

LEELOOU, petite-fille d'Hervé VANHOUTTE 330° (52)

MAEVA, 1^{re} arrière-petite-fille de Jean-Jacques IMART 1769° (31)

MATHIAS, arrière-petit-fils de Danièle et Georges YVORRA 257° (26)

ROBIN, petit-fils de M. et Mme Norbert DAUBA 31° (17)

Noces

■ **PLATINE (70 ans)**

ROJAS Norbert et Marie, 1638° (40)

■ **DIAMANT (60 ans)**

GAUTIER Yves et Marie Monique, 1764° (35)

PUISSANT Maxime et Yvette, 8° (02)

■ **OR (50 ans)**

GREBERT Paul et Michèle, 841° (54)

Décès (Conjoints et enfants de nos adhérents)

BONNET Francine, épouse de Georges 1801° (66)

FER Marie-Claire, épouse de Jean-Marie 18° (29)

Madame KEISER, épouse de Serge 492° (02)

Errata Numéro 584

Page 40 / Carnet / Décès, lire :

BERNOUX Simone, épouse de Jacques 141° (51)

DÉCÈS DE MONSIEUR GENSTIE PAUL ADMINISTRATEUR HONORAIRE

Nous avons appris dernièrement le décès de monsieur Paul Genstie. Paul est né le 20 juin 1926 et il a intégré par cooptation le conseil d'administration de notre société en octobre 1996.

Directeur de la revue de juillet 1997 à avril 2010, il a été ensuite élu vice président et trésorier général d'avril 2000 à juin 2001.

Il nous a quitté le 2 octobre 2019.

À sa famille, à ses proches
et à ses nombreux amis, la Société Nationale
d'Entraide de la Médaille Militaire
présente ses très sincères condoléances.



CHAMPAGNE
du
RÉDEMPTEUR
FAMILLE DE VITICULTEURS DEPUIS 1789

Claudie Dubois Michaux
Arrière petite fille du
Rédempteur et fille
de Médaille Militaire

**OFFRE RÉSERVÉE AUX
MÉDAILLÉS MILITAIRES.
CONTACTEZ NOUS**

Etiquette de Champagne,
personnalisée à votre nom !



L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.

30, Route d'Arty - 51480 VENTEUIL
contact@redempteur.com
www.redempteur.com
 Tél.: 03.26.58.48.37



SAVEZ-VOUS QUE LA SNEMM EST HABILITÉE À RECEVOIR VOS LEGS ET DONATIONS ?

Reconnue d'utilité publique par décret du 20 décembre 1922, la Société Nationale d'Entraide de la Médaille Militaire est habilitée à recevoir des legs et donations. Ces libéralités lui permettent de maintenir ses actions de soutien à un niveau substantiel.

Pour tous renseignements : 01 45 22 68 11

LA LÉGION D'HONNEUR DÉCERNÉE À UN MEMBRE DE LA 914^e SECTION – AURILLAC – CANTAL

Le 26 octobre 2019 le général de division Lebel (2S) a remis les insignes de chevalier de la Légion d'honneur à notre camarade, en présence de madame Isabelle Sima, préfète du département; madame Blanc, préfète du Cantal de 1984 à 1986; monsieur Vincent Descoeurs, député; monsieur Faure, président du conseil départemental; madame Coste, sénatrice; monsieur Mathonnier, maire d'Aurillac; madame Ludic, directrice d'académie; le général de brigade (2S) Septime d'Humieres; le lieutenant colonel Perret, délégué militaire départemental; et les présidents des associations locales de la Légion d'honneur, de la Médaille militaire, de l'ordre national du Mérite, des cadres de réserves, de l'UFC, l'Union nationale des combattants et la Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie.

Ancien combattant d'Afrique française du Nord, Justin Coste est vice-président de la 914^e section d'Aurillac. C'est en tant que Meilleur ouvrier de France que le cantalien Justin Coste, 82 ans, a été fait chevalier de la Légion d'honneur à l'occasion de la promotion du 1^{er} janvier 2019. C'est le ministère de l'Économie et des Finances qui a poussé son nom sur la liste, pour 64 ans

de service comme « président départemental d'une association d'excellence artisanale ». Justin Coste porte désormais les décorations suivantes : chevalier de la Légion d'honneur, Médaille militaire, officier de l'ordre national du Mérite, croix de guerre des Théâtres d'opérations extérieurs, croix de la Valeur militaire, croix du combattant, chevalier des Palmes académiques.



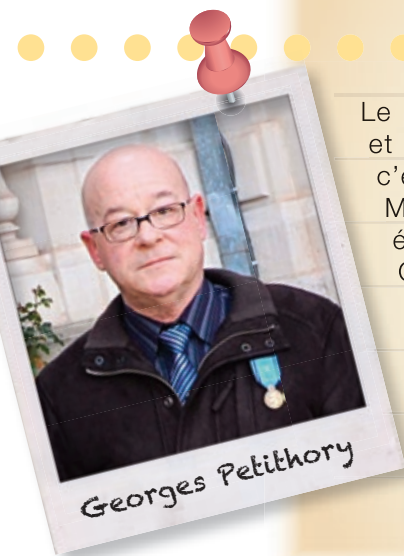
De gauche à droite : le lieutenant colonel Perret délégué militaire départemental du Cantal, monsieur Justin Coste, monsieur le général Lebel.

UN MEMBRE ASSOCIÉ , TRÈS MÉRITANT DE LA 330^e SECTION DE CHAUMONT

Le jeudi 21 mars 2019 à 17h30 en l'hôtel préfecture, notre photographe et webmaster Georges Petithory membre associé de la 330^e section c'est vu remettre sous la présidence de madame le préfet de la Haute-Marne la médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif échelon bronze.

Cette décoration officielle de la République, vient récompenser un travail de plus de 10 années au profit de notre section, tant sur Internet, tenant à jour les sites de la section et de l'union départementale, que photographe pour tous les événements, en particulier l'accompagnement des jeunes des lycées et collèges sous l'Arc de triomphe à Paris, et aussi pour sa présence à chaque départ de promotion à l'école de gendarmerie de Chaumont.

Le président, le comité et toute la section lui adressent ici leurs plus vives félicitations.



SALIH GUSIC, RESCAPÉ DE DIEN BIEN PHU, MÉMOIRE VIVE DE LA LÉGION

Le 08 juin 2019 la ville d'Issy-les-Moulineaux a été choisie une fois encore pour célébrer la commémoration départementale des Morts pour la France en Indochine. La présidente Claude Véron a invité M. Salih Gusic, adhérent à la section, à déposer la gerbe ensemble. Elle a été très honorée qu'il ait accepté.

Qui est Salih Gusic ?

Il est né le 10 octobre 1927 à Banja-Luka (Bosnie). Il part en Italie puis rejoint l'Allemagne où il s'engage à Coblenz dans la Légion étrangère qu'il servira de 1947 à 1962.

Après son instruction, il est nommé sergent et affecté au 2^e BEP. Il débarque à Saïgon le 09 février 1949. Chef de poste radio il se distingue à plusieurs reprises en centre Annam en janvier et à Binh An Chanh (Sud Vietnam). Le 23 septembre 1950, il est parachuté sur Sin Ma Ki (Tonkin). Il sera cité deux fois à l'ordre de la Brigade avec attribution de la croix de guerre TOE. Promu sergent-chef le 1^{er} avril 1951, il quitte l'Extrême-Orient le 20 août 1951 pour Sétif en Algérie et est affecté au 3^e BEP. Le bataillon commandé par le chef de bataillon Brothier est désigné pour le maintien de l'ordre en Tunisie. Il s'installe au camp de Bou Fichta près de Tunis le 26 janvier 1952. Après 7 mois, ce bataillon rejoint l'Algérie. En décembre, désigné en renfort, il repart pour l'Indochine. Affecté au 2^e BEP comme chef de section, il se distingue à nouveau à la prise de Nong Pet (Laos) le 23 mai 1953.

Parachuté à Dien Bien Phu, il se bat jusqu'à la fin dans la nuit du 9 au 10 avril. À la tête d'un groupe de légionnaires, il lance une contre-attaque pour dégager le point d'appui « Huguette 1 » le 23 avril. La garnison tombe le 8 mai. Fait prisonnier, il s'évade lors de la « longue marche » mais est repris et subit pendant 4 mois la captivité dans un camp du Viet-Minh, psychologiquement et physiquement très dur, destiné à rallier les prisonniers à l'idéologie communiste. Il a été nommé adjudant mais hélas il l'ignore ! Libéré, il est décoré de la croix de guerre des TOE avec Palme et de la Médaille militaire.

Chef de section et adjudant d'unité au 1^{er} BEP en Algérie, il participe à l'opération « Mousquetaire » sur Suez en novembre 1956. De retour en Algérie, engagé avec la 3^e Compagnie il se distingue encore à plusieurs reprises. En février 1958 il participe aux combats du secteur de Guelma et au Koudiat Megroum el Ougami. Lors des combats au djebel Mahouna (Est de Constantine), il reçoit

la croix de la Valeur militaire avec palme le 11 mai.

Il est affecté à la maison-mère en août.

Il est promu adjudant-chef en janvier 1959. En octobre 1960 il est affecté à la 2^e Cie du 2^e REP.

Dès son arrivée lors des combats du djebel Cheli (Sud constantinois) il se distingue encore en prenant en pleine action le commandement de la compagnie en remplacement du capitaine et de l'officier adjoint tous deux blessés grièvement. Son initiative est un succès et récompensée par une citation à l'ordre de l'Armée. Il déjoue encore une attaque de rebelles le 23 août 1961 au douar El Aouana, secteur de Djidjelli. Une citation à l'ordre de la brigade vient s'ajouter à ses états de services exceptionnels.

Il quitte le 2^e REP en avril 1962. Avant de quitter le service actif en septembre, il est décoré de la Légion d'honneur le 8 juillet. Entré dans les réserves à l'état-major de la subdivision autonome militaire de la Seine, il accède à l'épaulette le 1^{er} octobre 1963. En octobre 1965, il est promu lieutenant. Il sera rayé des contrôles le 10 octobre 1984 et admis à l'honorariat de son grade. Parallèlement il a exercé la profession de contrôleur d'exploitation principal aux aéroports de Paris jusqu'à sa retraite en 1984. Outre ses nombreuses citations, M. Salih Gusic a reçu de nombreux témoignages lorsqu'il était en activité. Le 30 avril 2002 il a eu l'insigne honneur de porter la main du capitaine Danjou lors des cérémonies de Camerone à Aubagne.

N.B. : Jean Danjou, officier français du second Empire, commandant la Légion étrangère a été tué au combat le 30 avril 1863 à Camerone où il résista à une armée de plus de 2000 Mexicains. Le 1^{er} mai 1853 lors d'une expédition topographique en Algérie il perd la main gauche suite à l'explosion de son fusil. Il se fait faire une prothèse en bois. Cette dernière est conservée au musée de la maison-mère de la Légion étrangère à Aubagne. À l'occasion de la commémoration annuelle de la bataille de Camerone, elle peut être portée par un légionnaire choisi par ses pairs (officier ou non).

Décorations : commandeur Légion d'honneur, Médaille militaire, grand officier de l'ONM, titulaire de 10 citations, médaille des évadés.



LA 1744^e SECTION DE CAZÈRES ET L'UD 31 HONORENT UN GRAND ANCIEN

Des sentiers de la guerre aux voies de l'honneur

Ces titres de livres d'Erwan Bergot et Pierre Sergent peuvent illustrer la vie de notre camarade Jean Pontin-Manent qui vient de fêter ses 100 ans le 10 mai 2019.

Beaucoup de ses amis s'étaient donné rendez-vous pour lui rendre hommage ce samedi 11 mai 2019 à l'hôtel de ville de Cazères-sur-Garonne, commune où notre doyen des Médaillés Militaires de la Haute-Garonne passe une paisible retraite malgré son veuvage.

Il a reçu les félicitations de la part d'Henri Roquebert, président de la 1744^e section de Cazères, accompagné de Jean Salnikoff, président de l'UD 31 SNEMM. Un discours élogieux sera prononcé par monsieur le général Joël Granson qui précèdera celui de monsieur le maire.

Tout jeune, après quelques menus boulots qu'il fallait faire pour vivre, Jean apprend le métier de coiffeur avant d'être appelé à la déclaration de la guerre en mai 1939. Avec son régiment il se retrouve très tôt face à l'ennemi beaucoup plus fort en nombre et en matériel. Refusant de se rendre il réussit à rejoindre une unité de repli alors que d'autres sont fait prisonniers. Il rejoint les forces françaises de l'intérieur, participe à de nombreux combats et aux libérations des villes de St-Gaudens et Toulouse. Naît alors une vocation qui entraîne l'engagement dans l'armée. Voilà Jean qui sert dans les chasseurs alpins en 1949 puis il part combattre en Indochine jusqu'à la fin 1952. Pendant cette lugubre histoire Jean fut blessé et cité à plusieurs reprises. Aussitôt rentré il n'écoute pas le silence des batailles perdues car il est affecté en Allemagne dans les forces d'occupation de juin à novembre 1953. En novembre 1954 voilà Jean parti pour dix ans en Algérie dans les opérations de sécurité et de maintien de l'ordre, jusqu'en 1964. Au mois de

juillet 1963 il avait obtenu le grade d'adjudant-chef. Après le 99^e bataillon d'Infanterie il termine sa carrière militaire au 22^e régiment d'infanterie le 5 décembre 1966. Voilà enfin Jean qui retrouve son épouse qui l'attendait à Cazères, ville où il prend une retraite active en devenant le président de l'association des anciens combattants. Jean est titulaire de 3 citations à l'échelon de la brigade et une à l'échelon de la division.

La Médaille militaire lui est concédée en mars 1957.

Officier de la Légion d'honneur depuis 7 mai 2003, notre nouveau

centenaire Jean Pontin-Manent est l'un des rares sous-officier ayant obtenu autant de distinctions honorifiques : croix de guerre des Théâtres d'opérations extérieurs avec une étoile de bronze, croix de la Valeur militaire avec une étoile d'argent et deux étoiles de bronze, Médaille militaire, croix du combattant volontaire de la guerre 1939-1945, médaille d'Outre-Mer avec agrafe Extrême-Orient, médaille commémorative française de la guerre 1939-1945 avec agrafe France Libération, médaille commémorative de la campagne d'Indochine, médaille commémorative des opérations de sécurité et de maintien de l'ordre avec l'agrafe Algérie.

Il a été fait chevalier de la Légion d'honneur le 30 janvier 1980, puis le 7 mai 2003 il a été fait officier de la Légion d'honneur.



Jean Pontin-Manent



01 Ain

FOUCHET Irma, Dagneux (1136°)
GEORGIEFF Alexandre, Drullat (1136°)
GUY Raymond, Peronnas (1136°)
JOURDAN Alix, Beligneux (1136°)
MONNIER Jean, Hautecourt-Romanèche (1136°)

02 Aisne

RAGUET Jacques, St-Michel (1081°)

03 Allier

FRADIN Andrée, Moulins (203°)
JORET Michel, Varennes-sur-Allier (27°)
RATINIER Simone, Saint-Prix (740°)

06 Alpes-Maritimes

CRUZALEBES André, Nice (2°)
DEVAL Philippe, Le Rouret (98°)
MICHEL Jean-Pierre, Peymeinade (98°)
MOISSON Charles, Cannes (15°)
RUCHON René, Vence (504°)
TARQUINY Joséphine, Nice (2°)
THIEBAUT François, Cannes - La Bocca (15°)

07 Ardèche

AMORETTI Jacques, Aubenas (54°)
GEMO Aimée, Guilherand-Granges (257°)
PICQ Marcel, Tournon-sur-Rhône (1767°)

08 Ardennes

DOUTEAU Robert, Charleville-Mézières (181°)
EPIROTTI Adelmo, Bazeilles (130°)
NUNCQ Claude, Sedan (130°)

09 Ariège

BERDEIL Anna, Rieux-de-Pelleport (241°)
BIGEYRE Raymond, St-Jean-du-Falga (241°)
ISSANCHOU Jacques, Brie (241°)

10 Aube

THIEBAULT Gilbert, Vendeuvre-sur-Barse (448°)

11 Aude

ABDELMAJID Ben Salah, Castelnaudary (204°)
OURGAUD Georges, Couiza (957°)
PONCOT Fernand, Villeneuve-Termenès (1061°)

12 Aveyron

DELAPORTE Josiane, Creissels (1496°)
DELBARGE Jean, St-Affrique (1496°)

13 Bouches-du-Rhône

DAVIN Odette, Marseille (828°)
DEMAIRE Andrée, Aubagne (550°)
JEANJEAN Robert, Port-de-Bouc (455°)
LEBEDEL Honoré, Istres (455°)
MANDELLI Albert, Marseille 12 (502°)
PASTOR Arlette, Miramas (423°)
PERRET Adrien, Salon-de-Provence (423°)
VALENTIN Roger, Arles (347°)

14 Calvados

DURAND Claude, Lisieux (220°)
GUILLLOTTE Eugène, Louvigny (UD 14)

16 Charente

RICHTON Joseph, Cognac (889°)

17 Charente-Maritime

BESSON Christian, Nancras (31°)
CAILLAUD Raymond, Saintes (149°)
CHIFFOLLEAU Jacqueline, Royan (213°)
DUSSOULIER Jacqui, St-Palais-sur-Mer (213°)
ROY Pierre, Matha (883°)
ZANCHETTA Yvon, Rochefort (31°)

18 Cher

AUPIC Camille, Marmagne (30°)
DUCLOS Louis, Vierzon (512°)
SALMON Serge, Bourges (30°)

19 Corrèze

GAMITO PAZOS Miguel, La Roche-Canillac (438°)

21 Côte-d'Or

BACHELARD Raymond, Beaune (670°)
BALLIGAND Pierre, Auxonne (457°)
CHARPENTIER Jean, Vernois-lès-Vesvres (19°)
FRESSY Thérèse, Dijon (19°)
KAUTZMANN Pierre, Beaune (670°)
ROZE Raymond, Marsannay-le-Bois (19°)
SALLET Marie-Rose, Longvic (19°)

22 Côtes d'Armor

BOUBENNEC Jean, Perros Guirec (165°)
DOCEUX Etienne, Penvenan (1788°)
LE JEUNE Bernard, Trebeurden (165°)
LE MEUR Henri, Tregastel (165°)
SALIOU Albert, Lannion (165°)
THOREUX Hélène, St-Samson-sur-Rance (22°)
WELSCH Robert, Lannion (152°)

23 Creuse

BELLANGER Paulette, Guéret (896°)

24 Dordogne

COULEAUD Jean, Lalinde (63°)
ETIENNE Pierre, Bergerac (63°)
EYMERY Paul, Neuvic (1408°)
QUEVAL Jean, St-Astier (1408°)

25 Doubs

BOURGOGNE Jean-Louis, Audincourt (527°)
FARINE Marcel, Audincourt (282°)
FEUILLET André, Geneuille (144°)
LAFFLY Lucie, Doubs (1557°)

26 Drôme

BARBIER Paulette, Montélimar (135°)
BEC Georges, Buis-les-Baronnies (1677°)
BROGNIART Guy, Suze-la-Rousse (135°)
CARRE Léonce, St-Rambert-d'Albon (257°)
CHAPELLIER Charles, Montélimar (651°)
TERRAIL Marcel, Crest (651°)

27 Eure

VEYRAT Georges, Louviers (1043°)

28 Eure-et-Loir

COURCOL Jacques, Lèves (20°)
GOURCI Georges, Vichères (631°)
LE BOUQUIN Claude, Luce (20°)

29 Finistère

CLEMENT Pierre, Clohars-Fouesnant (18°)
CONAN Pierre, Douarnenez (18°)
CREACH MINEC Alexis, Pleyben (386°)
JAMBRIN Yves, Brasparts (386°)
PELLETER Yves, Eliant (1792°)
ROGNANT Claude, Crozon (1835°)

2B Haute-Corse

CRISTELLI Pierre, Corte (156°)

30 Gard

ANDREU Francis, Beaucaire (267°)
JACQUELOT Francis, Générac (1797°)
MEYER Jeanine, Saint-Julien-les-Rosiers (161°)

31 Haute-Garonne

AGUILERA Jean, Toulouse (1668°)
BALAS Raoul, Toulouse (21°)
BOUCAUD FLEURY Claude, Venerque (1705°)
BOURGEAIS Georges, Tarabel (1769°)
LIBORIO Jean, Portet-sur-Garonne (1749°)
MARCEL Pierre, Ramonville-Saint-Agne (21°)
METTAS Philippe, Blagnac (1749°)
ORTHEZ Monique, Toulouse (21°)
PALOMEQUE Antonio, Frouzins (21°)
PEUBE Ernest, Tournefeuille (21°)
RIERA Robert, Balma (1713°)
SCICLUNA Paul, Balma (1713°)
VANACKER Gérard, Colomiers (21°)

PLAQUES COMMÉMORATIVES

Pour tombes et monuments, en pierres naturelles 300 x 150 mm



Associations, particuliers, découvrez notre gamme de plaques standards et personnalisées.

Documentation et tarif sur simple demande à:
SERIGRAPHIE WETTER
 8A rue de Leymen 68300 SAINT-LOUIS Tél.Fax: 03 89 69 16 87
 Email : contact@serigraphiewetter.com
 Rendez-vous sur notre site internet : www.serigraphiewetter.com

32 Gers

PARDO Pierre, Auch (3000^e)
ROCCA François, Montaut-les-Créneaux (505^e)

33 Gironde

CONSTANT Claude, Lesparre-Médoc (661^e)
COULEON Gilbert, Camps-sur-l'Isle (1058^e)
DESBROSSES Georges, Villenave-d'Ornon (1700^e)
GENESTAR Jean-Claude, Ambarès-et-Lagrave (1757^e)
GREL Philippe, Pessac (1807^e)
GUILLE Raymond, St-Médard-en-Jalles (392^e)
LABORDE CAZAUBON Jeannie, Mérignac (1776^e)
LACOMBE Marc, St-Médard-en-Jalles (392^e)
PETOIN Henri, Martignas-sur-Jalle (661^e)
ROLLAIN Serge, Talais (661^e)

34 Hérault

DEBRAC Jean-Pierre, Lodève (918^e)
MIGNONAT Claude, Portiragnes (66^e)
MOUCHERAUD Huguette, Alignan-du-Vent (1562^e)

35 Ille-et-Vilaine

LOUER Jean, Redon (462^e)
MOENET Jean, La Fresnais (1101^e)
SALAUN André, Betton (73^e)

36 Indre

SEREZ Michel, Le Blanc (656^e)

37 Indre-et-Loire

HARDION Jean, Tauxigny (1819^e)
MICHEAU Yvette, Monnaie (1819^e)

38 Isère

CLEMENT José, La Tronche (384^e)
DROUIN Joseph, Vienne (64^e)
MILLET Lucette, Maubec (3000^e)
ROURE Jean-Pierre, Sassenage (96^e)

40 Landes

BRIVET Anselme, Hagetmau (1373^e)
DARNAU Georges, Parentis-en-Born (1585^e)
JACOPIN Pierre, Capbreton (1638^e)
LEBLANC Guy, Grenade-sur-l'Adour (1373^e)
MATHALY Marcel, Mont-de-Marsan (184^e)
TORRE Roland, Magescq (1638^e)
TUROUTNET Eugène, Tarnos (1002^e)

42 Loire

LASSABLIERE Ludovic, Villars (973^e)

44 Loire-Atlantique

BONNIER Paul, Avesac (462^e)
COQUERIE Auguste, St-Brevin-les-Pins (338^e)
DAUER René, Nantes (180^e)
FOUCAULT Robert, Le Pouliguen (195^e)
GABORY Gilles, Montbert (180^e)
GEANTET Guy, St-Nazaire (195^e)
GOYER Georges, Chateaubriant (595^e)
HANARD Jean, Ferce (595^e)
LE CORNE René, St-Sébastien-sur-Loire (180^e)
MALISANO Paul, Rezé (180^e)

45 Loiret

DELAGE Jacques, Orléans (1739^e)
FOUCHET Georges, Villemandeur (99^e)

46 Lot

LAFARGE Albert, Le Vigan (1495^e)

47 Lot-et-Garonne

BERTILLON Georges, Le Passage (159^e)
DUBUC Michel, Agen (159^e)
GUENGARD Michelle, Guérin (1653^e)
JEANNINGROS Renée, Agen (159^e)

49 Maine-et-Loire

GANDON Roger, Cholet (522^e)
RICHARD Janine, Montreuil-Bellay (606^e)

50 Manche

LERALU Emile, Cherbourg-en-Cotentin (428^e)
POGAM Pierre-Yves, St-Planchers (523^e)
SAMSON Jacques, Barneville-Carteret (428^e)

51 Marne

BRISSET Michel, Courthiezy (593^e)
DETRAILLES Jean, Chalons-en-Champagne (141^e)
HELL Suzanne, Ste-Menehould (UD 67)
OSTROWSKI Thérèse, Mourmelon-le-Grand (145^e)

52 Haute-Marne

BOISSELIER Victor, Neuilly-l'Évêque (129^e)
DELABORDE Pierre, Bologne (330^e)
JUHE Jean, Lamothe-en-Blaisy (448^e)
MONSTERLEET Michel, Chaumont (330^e)
RAGOT Anny, Marault (330^e)
THIERY Henri, Saint-Dizier (287^e)
TISON Christian, Jonchery (448^e)

54 Meurthe-et-Moselle

BALTZ André, Cirey-sur-Vezouze (1234^e)
BOUVERY Andrée, Cirey-sur-Vezouze (1234^e)
CAMUS Jean-Claude, Ochev (384^e)
FUHRRO Jacques, Gerbeville (51^e)
GAILLARD Claude, Crézilles (384^e)
GRIVELET André, Blénod-lès-Toul (384^e)
HABLIZIG Michel, Liverdun (384^e)
HANS Daniel, Pompey (44^e)
HASS Jacques, Colombey-les-Belles (384^e)
HOSTERT Edith, Cirey-sur-Vezouze (1234^e)
MALBRUN Lucien, Nancy (44^e)

55 Meuse

BIGGI Lucienne, Verdun (82^e)
DE MARCO Claude, Belleville-sur-Meuse (82^e)
LE FLOHIC Marcel, Verdun (82^e)
LEAL José, Robert-Espagne (1844^e)
NEMEC René, Stenay (260^e)
SIMONNET Pierre, Verdun (82^e)

56 Morbihan

AMIEL Raymond, Vannes (125^e)
BELLE Marie-Hélène, Pontivy (333^e)
CHOTARD Jean-Claude, Guer (1150^e)
CHUDEAU Ghislaine, Hennebont (43^e)
EZANNO Jean, Belz (1597^e)
GONTIER Claude, Crach (358^e)
LE BAYON Pierre, Inzinzac-Lochrist (333^e)
LE BELLER Robert, Seglien (333^e)
LE MAO Pierre, Le Sourm (333^e)
MAGOUROU Louis, Carnac (358^e)
PAULEAU Jean, Branderion (333^e)
RESZKIEWICZ Richard, Inguiniel (1307^e)
TALVAS Roger, Hennebont (333^e)

57 Moselle

COURS Hélène, Forbach (597^e)
DARREYE Paul, Varize (1217^e)
KIRSCHSTETTER Roland, St-Avoid (698^e)
MONNOT Jean-Michel, Coin-lès-Cuvry (82^e)
NICKLAUS Cécile, Sarreguemines (243^e)

58 Nièvre

SAUVAGET Robert, Nevers (162^e)

59 Nord

BAEYENS Roger, Croix (34^e)
BARBET Gérard, Ligny-Haucourt (286^e)
COULON Michel, Le Cateau-Cambrésis (1339^e)
DAYAN Lucien, Dunkerque (191^e)
DEBIEVRE Jean Marie, Somain (286^e)
VIN Jeanine, Le Cateau Cambresis (1339^e)

60 Oise

EISCHEN Thierry, Pimprez (136^e)
TRONET Jacqueline, Margny-lès-Compiègne (136^e)

61 Orne

PIFFARA Guy, Flers (120^e)

62 Pas-de-Calais

CALMEIN Gérard, Éperlecques (958^e)
CLABAUT René, St-Pol-sur-Ternoise (162^e)
DEKENS Maurice, Grand-Rullecourt (162^e)
POYNARD Yves, St-Pol-sur-Ternoise (162^e)
SENECHAL Paul, St-Laurent-Blangy (162^e)

63 Puy-de-Dôme

GILLOTEAUX Philippe, Clermont-Ferrand (878^e)
HERRY Jean-Marie, St-Étienne-sur-Usson (525^e)
PIETOT Gisèle, Muroi (203^e)

64 Pyrénées-Atlantiques

BROCHERIOU Roger, Pau (188^e)
DUPIC Roland, Salies-de-Béarn (506^e)
ETCHEMENDY Julien, Cambo-les-Bains (39^e)
LAURENT Joel, Salies-de-Béarn (506^e)
LEBLED Marcel, Lons (188^e)
SLEURS Michel, Anglet (39^e)
TEULE Pierre, Arnos (494^e)

65 Hautes-Pyrénées

BARTHELEMY Fernand, Vic-en-Bigorre (722^e)
BEGUE Yvette, Puntous (846^e)
BERGEY Gérard, Tarbes (183^e)
LACOMBE Lucien, Odos (183^e)
MARMOUGET Yvon, Bordes (1804^e)
RAYMOND Jean, Lourdes (700^e)

66 Pyrénées-Orientales

AYLIES Jacques, Villeneuve-de-la-Raho (505^e)
BARTRINA Georges, St-Laurent-de-la-Salanque (1620^e)
CARCOLSE Roger, St-Laurent-de-la-Salanque (1620^e)
HOURS Patrick, Argelès-sur-Mer (1716^e)
LE GAL Jean-Michel, Palau-del- Vidre (1716^e)
MARTIN André, St -André (1716^e)
SIGALAS Marcel, Le Soler (1812^e)

67 Bas-Rhin

BOEHLER Guy, Reichshoffen (323^e)
CAPITAINE René, Obernai (UD67)
CHRETIENNOT Charles, Barr (243^e)
HAZEMANN Marcel, Lingolsheim (236^e)
ROUTIER Denis, Rossfeld (1686^e)

68 Haut-Rhin

DANIAU Serge, Rixheim (339^e)
KAMMERER Christiane, Thann (1272^e)
ZUSSY Jacques, Thann (1272^e)

69 Rhône

BERTRAND André, Saint-Priest (490°)
BROCARD Fernand, Écully (539°)
DESHAYES Georges, Lyon 05 (539°)
LINA Jeannine, Écully (539°)
OVIZE Jean-Julien, Villefranche-sur-Saône (430°)

70 Haute-Saône

BREMOND Yves, St-Loup-sur-Semouse (316°)
CALLEY Maurice, Lure (476°)
GOGUEY Maurice, Beaujeu-et-Quitteur (247°)
GRISEZ Pierre, Vesoul (309°)
MILLOT Louis, Vesoul (309°)

72 Sarthe

GILBERT Robert, La Flèche (76°)
NOUET Alphonse, Le Mans (90°)
PESCHARD Joël, Coullaines (1796°)

74 Haute-Savoie

PEZET Gilbert, Vétraz-Monthoux (1442°)
SOQUET JUGLARD Lucien, Combloux (1030°)

76 Seine-Maritime

DURECU Jackie, Le Havre (137°)

77 Seine-et-Marne

FIOL Denis, Longueville (10°)
GARREAU Georges, Saint-Soupelets (611°)
LAUR Pierre, Dammarie-les-Lys (75°)
LE FOLL Jean, Nangis (520°)
NOCTURNE Pierre, Héricy (47°)
YVON Emile, St-Pierre-lès-Nemours (47°)

79 Deux-Sèvres

ROGER Jacques, Niort (81°)

81 Tarn

PROST Roger, Saix (426°)

82 Tarn-et-Garonne

CHASSERIAUD René, Montauban (132°)
DESQUINES Henri, Beaumont-de-Lomagne (1211°)
RODIER Bernard, La ville-Dieu-du-Temple (132°)
VERDIER Michel, Lafrançaise (1209°)

83 Var

BOURGOGNE Jean-Marc, Draguignan (278°)
CHAUVIN Ginette, Besse-sur-Issole (1754°)
DE GIRARD Roger, Les Issambres (1708°)
GROUX Roger, Toulon (3°)
HADJADJ Maurice, Bandol (1560°)

LAGRANGE Alberte, La Valette-du-Var (1728°)
LE TRAOU Marcel, Solliès-Pont (1718°)
LEVEQUE Henry, Cuers (1722°)
LOPEZ François, La Roquebrussanne (1754°)
MALAGOLI Claude, Carqueiranne (828°)
PHELIPEAU André, Solliès-Pont (1718°)
POMARD René, Fréjus (258°)
RAGAZZACCI Jean-Marie, Draguignan (278°)
TILLY Yves, La Seyne-sur-Mer (344°)

84 Vaucluse

BARBEAU Suzanne, Orange (252°)
DOR Yves, Jonquières (252°)
HENRY Maurice, Le Pontet (32°)
LEBRE Henri, Laurus (1485°)
PECHOUX Renée, Sérignan-du-Comtat (252°)
RUIZ Jacques, Morières-lès-Avignon (32°)

85 Vendée

ALLMANG Jean-Paul, Olonne-sur-Mer (402°)
BERNARDIN Adelphine, Luçon (685°)
BERNIER Pierre, St-Hilaire-de-Loulay (1772°)
BLANCHET Gaëtan, Bournezeau (1105°)
BOULLARD Huguette, Velluire (148°)
CAILLEAU Maurice, Les Herbiers (1456°)
FREMIT Gilbert, La Tranche-sur-Mer (1413°)
JULES Gilles, Saint-Michel-le-Cloucq (148°)
KOCH Zenon, Montaigu (1772°)
PATRON Pierre, St-Philbert-de-Bouaine (1772°)
SACHOT Jean-Louis, La Flocellière (1456°)

86 Vienne

ABRAHAM Pierre, Civray (616°)
GEORGET Suzanne, Les Trois-Moutiers (1332°)
MASSON André, Jaunay-Clan (91°)
ROUET Camille, Châtelleraut (304°)
STOLZ Marcelle, Civray (616°)

87 Haute-Vienne

BEAUBIER Jean-Marie, Limoges (45°)
COURTIOUX Jean, Couzeix (45°)
LEURET Jean-Marie, Limoges (45°)
SENEQUE Gilbert, St-Martin-de-Jussac (1409°)

88 Vosges

BARROIS Louis, St-Benoît-la-Chipotte (681°)
BONTOUX Maurice, Gérardmer (482°)
CATHELINA Marcelle, Mirecourt (696°)
PITANCE Michel, St-Maurice-sur-Mortagne (681°)
VUILLEMIN Claude, Raon-aux-Bois (408°)

89 Yonne

CHARLIER Jacques, Flogny-la-Chapelle (176°)
DEMONTIGNY Emile, Vaumort (360°)
HAVETTE Ginette, Ligny-le-Châtel (176°)
VILLATTE Yvette, Auxerre (176°)

91 Essonne

ROCHE Claude, Épinay-sous-Sénart (1314°)

92 Hauts-de-Seine

GENESTIE Paul, Nanterre (465°)
MOUSSI Moussa, Colombes (626°)
SOUCHET Roland, Malakoff (1642°)
VIFFLANTZEF Pierre, Rueil-Malmaison (659°)
VINCENT Robert, Garches (659°)

93 Seine-St-Denis

KERLOVEOU André, Noisy-le-Grand (1204°)
L'HOTE René, Sevran (783°)
TAMANINI Jacqueline, Montreuil (671°)
TRETON Daniel, Montreuil (3000°)

94 Val-de-Marne

LAKSER Georges, Villecresnes (1710°)
LEFIN Paul, Créteil (239°)

95 Val-d'Oise

MARTIN Marcel, Us (207°)

971 Guadeloupe

BRIZE Charles, Gourbeyre (154°)

974 Réunion

BERA Henry, Le Tampon (1839°)
MALROUX Jean, Ste-Rose (646°)
PAYET Albert, Les Avirons (646°)

Belgique

WEZEMAEL Jean, B 7712 Herseaux (545°)

Monaco

RAMONDOUBA Charles, Monaco (40°)

À toutes les personnes dans la peine,
nous présentons nos sincères condoléances.

Pour toutes questions : 01 45 22 84 46
ou effectifs@snemm.fr



BRODERIES ALPHA-B

SPÉCIALISTE DU DRAPEAU BRODÉ MAIN

ACCESSOIRES
ÉCUSONS - CRAVATES
CADRES PERSONNALISÉS
IDÉES CADEAUX

DEVIS ET MAQUETTES GRATUITS
CIDEX C3 14610 VILLONS LES BUISSON TÉL. 02 31 43 55 99



SECTION N° de

BULLETIN D'ADHÉSION

(Après avoir complété votre bulletin, merci de le remettre au Président de votre section)

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à : dpd@snemm.fr

ARMÉE D'ORIGINE

(Cocher la case correspondante)

Terre ☐

Air ☐

Mer ☐

Gendarmerie ☐

Mme/M. : Nom

Prénom(s)

Né(e) le à

Adresse

Code Postal Ville

Téléphone

Adresse électronique@.....

Ancien combattant ☐ Oui ☐ Non

N° carte AC Date délivrance

CATÉGORIES DE MEMBRES ET COTISATIONS ANNUELLES

☐ **MEMBRE TITULAIRE** 25,00€

Médaillé militaire par décret n° du

☐ **MEMBRE ASSOCIÉ** 25,00€

☐ **DAME D'ENTRAIDE** 10,00€

☐ **ABONNEMENT ANNUEL REVUE** 6,00€

☐ Dame d'entraide veuve de Médaillé militaire
(Revue adressée gratuitement)

Fait à

Le

SERVICE DES EFFECTIFS
Tél. : 06 75 04 64 20
effectifs@snemm.fr

SOCIÉTÉ NATIONALE D'ENTRAIDE DE LA MÉDAILLE MILITAIRE

Approuvée le 29 mai 2009 sous le n° IOCA 0812574A. Reconnue d'Utilité Publique (décret du 20 décembre 1922). Affiliée à la Fédération Nationale André Maginot GR 113.

SIÈGE SOCIAL
36, rue de la Bienfaisance
75008 PARIS
Tél. : 01 45 22 68 12
Fax : 01 45 22 00 39
N° siret : 342 006 491 00019

Signature de l'adhérent

ORGANISATION DU SIÈGE

Bureau national

Présidente générale : Maryvonne Sayos

1^{er} Vice-président : Patrick Lamy

2^e Vice-président : Jean-Pierre Lemaire

Secrétaire général : José Réal

Trésorier général : Jean-Pierre Beaulieu

CONTACTS

Direction : 01 45 22 68 12

direction@snemm.fr

Secrétariat général : 01 45 22 68 11

secretariat.general@snemm.fr

Secrétaire général : 06 48 73 79 83

sg@snemm.fr

Vie des structures : 06 87 02 23 25

sg@snemm.fr

Trésorier général : 06 43 92 41 62

tresorerie.generale@snemm.fr

Chef comptable : 01 45 22 84 47

chef.comptable@snemm.fr

Comptabilité / Structures : 01 45 22 84 51

compta-structures@snemm.fr

Effectifs (adhésions, abonnements, changements d'adresse, mutations, radiations) : 06 75 04 64 20

responsable.effectifs@snemm.fr

effectifs@snemm.fr

Entraide : 06 17 49 02 30

entraide@snemm.fr

Chancellerie : 06 89 36 82 44

chancellerie@snemm.fr

Récompenses : 06 33 28 45 75

recompenses@snemm.fr

Revue (conception-réalisation) : 06 87 02 23 25

revue@snemm.fr

Communication : 07 89 03 55 31

communication@snemm.fr

Site « Vie des structures » :

articlesviedesstructures@snemm.fr

Site internet : 07 89 03 55 31

site.internet@snemm.fr

Boutique : 01 45 22 98 17

boutique@snemm.fr



MISE À JOUR DE LA POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ DES DONNÉES

Nous sommes heureux de vous compter parmi nos abonnés à la revue « La Médaille Militaire » et/ou à notre site internet www.snemm.fr. Afin d'être en conformité avec la nouvelle réglementation sur la protection des données applicable depuis le 25 mai 2018 (RGPD), il convient de nous assurer à nouveau de votre consentement à recevoir nos parutions et nos actualités. Ainsi, nous tenons à vous informer que vos données personnelles sont enregistrées dans un fichier privé et sécurisé, exclusivement destiné à la diffusion de « La Médaille Militaire » et la communication. Le responsable de leur traitement est le délégué à la protection des données de la SNEMM – monsieur Jean-Paul Viry – qui a été désigné en conseil d'administration. Si vous souhaitez continuer à les recevoir, aucune démarche n'est à entreprendre. Si vous souhaitez vous désabonner ou exercer votre droit d'accès au détail de vos données, à leur rectification ou à leur effacement, vous pouvez le faire à tout moment par email à : dpd@snemm.fr

Jean-Pierre JOUBARD 1810 – Tartas

Né le 24 juin 1949 à Val-de-Mercy. Il est engagé dans l'armée de l'Air en qualité d'élève sous-officier le 24 juin 1996 à la BA 726 de Nîmes – spécialité électronique – puis à la BA 726 de Rochefort le 25 mai 1968 et obtient le certificat mécanicien radio sol le 1^{er} juillet 1969. Il est nommé sergent le 1^{er} août 1969 à la BA 178 d'Achern puis BA 128 de Metz. Il est promu sergent-chef le 1^{er} février 1974 et participe à de nombreuses opérations en Afrique. Il est affecté le 1^{er} novembre 1980 à la BA 126 de Solenzara et est promu adjudant le 1^{er} janvier 1981. Il est affecté le 10 juillet 1986 à la BA 181 de Saint-Denis de la Réunion et promu adjudant chef le 1^{er} mai 1987. En mars 1988, il rejoint la BA 118 de Marsan et prend sa retraite le 03 novembre 1998 avec le grade d'adjudant-chef. Il est nommé major de réserve le 1^{er} janvier 2003.

**Médaille militaire (1996),
Médaille Outre-mer (1981),
Médaille Défense nationale (1990)
Croix du combattant (1994),
Titre de Reconnaissance de la Nation (1994),
Médaille des services militaires volontaires (2005).**



Jacques GÉRARD 514 – Fraize Corcieux

Né le 19 avril 1939 à Saint-Dié-des-Vosges. Engagé volontaire par devancement d'appel le 1^{er} février 1959 à la base aérienne d'Essey-lès-Nancy (54), il est affecté successivement à la base aérienne 132 de Colmar Meyenheim (68), à l'École de Caen Carpiquet (14), à la base aérienne 136 de Bremgarten (Allemagne), puis à la base aérienne 132 de Colmar Meyenheim (68), où il termine sa carrière en tant que cadre de maîtrise en gestion comptable, faisant fonction d'officier payeur, avec le grade d'adjudant-chef.

Il part en retraite le 1^{er} novembre 1983, date à laquelle il est nommé major de réserve.

**Médaille militaire (1989).
Il est le porte drapeau de la section
depuis mars 2016.**



Edmond DOMINATI 1209 – Castelsarrasin

Edmond Dominati est né le 16 janvier 1949 à Toulon. Il est appelé le 27 février 1967 au 1^{er} RPIMA. Au terme de sa formation, il intègre le 17^e RGAP à Castelsarrasin. Il sera ensuite affecté en 1972 au 35^e RAP à Auch. En 1974, il rejoint le 17^e RGAP nouvellement recréé. En 1979, il intègre la mission d'aide au Cameroun pour un séjour de 3 ans. À l'issue, il retrouve le 17^e RGP à Montauban jusqu'en 1992, date à laquelle il rejoint l'EAG d'Angers en qualité d'instructeur Minex.

En 1997, nous le retrouvons au 31^e régiment du Génie à Castelsarrasin. Sa carrière militaire s'achèvera le 16 janvier 1999 au terme de 32 ans de carrière avec le grade de Major.

Séjour au Tchad (1969-1970) (1983), Gabon (1977), Djibouti (1977), Nouvelle-Calédonie (1987), Kurdistan Irakien (1991), Ex Yougoslavie (1992).

**Médaille Militaire (1986), Croix de la Valeur militaire,
Chevalier Légion d'honneur, Chevalier de l'ordre national
du Mérite, Médaille Défense nationale (bronze),
Médaille d'Outre-mer, Croix du Combattant, Chevalier
de l'Ordre national camerounais, Porte-drapeau local,
départemental et national.**



Walter EDLINGER 204 – Castelnaudary

Né le 24 février 1957 à Bludenz (Autriche). Engagé volontaire à la Légion étrangère le 12 décembre 1977. À l'issue de son instruction au R.I.L.E à Castelnaudary, il est affecté au 2^e régiment étranger à Bonifacio (Corse). Il gravit les échelons jusqu'au grade de sergent, nommé le 1^{er} décembre 1980 au 2^e REI. Il participe avec son régiment à l'opération Tacaoud 1979 au Tchad, à deux séjours en MCD



à Mayotte 1980 et 1982 et à la FMSB à Beyrouth 1983. Il est cité à l'ordre du régiment. Muté le 14 novembre 1983 pour 2 ans à la 13^e DBLE à Djibouti, il sera nommé sergent-chef le 1^{er} juillet 1985. Il est muté le 13 novembre 1985 au 4^e régiment étranger comme instructeur et chef de section en compagnie des engagés volontaires. Il est nommé adjudant le 1^{er} octobre 1989. Il est muté le 1^{er} octobre 1990 pour 2 ans au 5^e régiment étranger à Mururoa (Polynésie française). À l'issue du séjour, le 3 janvier 1993 il est muté au 1^{er} régiment étranger pour emploi comme chef de poste de recrutement au P. I. L. E. (Poste d'Information Légion Etrangère) de Nantes pour 4 ans. Il est nommé adjudant-chef le 1^{er} octobre 1993. Le 17 janvier 1997 retour au 4^e régiment étranger, il suit la formation de chargé de prévention. Nouvelle mutation le 4 août 2002 à la 13^e DBLE pour 2 ans en qualité de chargé de prévention. 3^e affectation le 24 août 2004 au 4^e RE de Castelnaudary. Il quitte le service après 31 ans et 6 mois de service le 11 juin 2009.

Il est le porte-drapeau assidu de la 204^e section SNEMM de Castelnaudary depuis 2016.

Médaille Militaire (1998).

Particulièrement appréciée depuis de très nombreuses années, la rubrique « Honneur aux porte-drapeaux » nécessite d'être alimentée régulièrement. N'hésitez pas à me faire parvenir les portraits des porte-drapeaux qui ne seraient pas encore parus (texte rédigé sous Word + photo au format jpeg à adresser à revue@snemm.fr).

NOTRE BOUTIQUE

Médaille Militaire pendante

Fixation par
2 épingles dorées
Prix unitaire : 37,80€



Médaille « Vauban »

Prix unitaire : 22€



Médaille « SNEMM »

Prix unitaire : 29€



Parapluie

Prix unitaire : 17€



Album illustré « L'épopée de la Médaille Militaire »

Prix unitaire : 16€
+ Frais de port :
de 1 à 4 exemplaires 4 €
de 5 à 10 exemplaires 10 €
Au-delà de 10 exemplaires,
nous consulter



Insigne de porte-drapeau

(Existe aussi avec mention
10 ans, 20 ans et 30 ans)
Prix unitaire : 13€



NOUVEAU!

Foulard

Prix unitaire : 15€



Coffret finition nickel brillant

Intérieur velours,
couverture estampée
en relief finition vieil argent
(diam. 8 cm /
hauteur 2,5 cm)
Prix unitaire : 35€

Retrouvez
d'autres articles sur :
www.sneмм.fr
Rubrique « **Boutique** »

Ces articles sont disponibles au Siège
36 rue de la Bienfaisance, 75008 Paris
(Métro Saint-Augustin ou Miromesnil).

**Attention : les règlements par
CB ne sont pas acceptés pour
les articles pris sur place.**

Si vous ne pouvez vous déplacer, il vous suffit de
rédiger votre commande sur papier libre, sans
omettre d'y joindre votre règlement par chèque
libellé à l'ordre de la SNEMM.

Nos prix s'entendent frais de port inclus. Toutefois,
si vous souhaitez un envoi sécurisé, merci d'ajouter
6€ au montant de votre commande. (Voir ci-dessus
tarification particulière concernant l'album illustré).

SNEMM-BOUTIQUE : 01 45 22 98 17